



RAPPORT ANNUEL 2009-2010

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Rideau Hall
1, promenade Sussex
Ottawa, ON K1A 0A1
Canada
www.gg.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Bureau du secrétaire du gouverneur général (2010).



MESSAGE DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET CHANCELIER D'ARMES

C'est avec plaisir que nous invitons les Canadiennes et les Canadiens à prendre connaissance du *Rapport annuel 2009-2010* du Bureau du secrétaire du gouverneur général. Ce document décrit les principales activités du Bureau, ainsi que le coût de la réalisation des programmes. Mais surtout, il fait ressortir l'utilité de la contribution du Bureau au bénéfice des Canadiennes et des Canadiens.

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général a pour mandat d'appuyer le gouverneur général et commandant en chef du Canada dans l'exercice de ses fonctions constitutionnelles et dans ses responsabilités d'État. Il veille en outre à exécuter un programme qui met en relief la nature évolutive de la société canadienne, y compris la contribution et les réalisations des Canadiennes et des Canadiens.

En qualité de conseiller principal du gouverneur général, le secrétaire l'appuie dans l'exercice de ses fonctions constitutionnelles, officielles et protocolaires. Il l'aide aussi à façonner ainsi qu'à interpréter son orientation, sa vision et son programme. De même, pour garantir la pertinence des activités du gouverneur général et le bon déroulement des événements auxquels il participe, il doit s'adapter rapidement à un contexte en constante évolution. Le rapport décrit la manière dont le Bureau s'est acquitté de ces objectifs en 2009-2010.

Cette année, le Bureau a mis à jour son plan stratégique 2008-2011, sur lequel il se fonde pour évaluer et combler les besoins actuels et futurs de l'organisation afin de réaliser ses priorités opérationnelles. Je crois fermement que la planification intégrée est essentielle à la gestion efficace d'une organisation qui sait attirer, conserver et motiver des employés compétents.

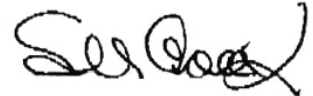
Chaque année, le gouverneur général rend hommage et remet des prix à des centaines de personnes. Le rapport renferme des détails sur ces cérémonies.

Nous avons continué d'offrir aux Canadiens et Canadiennes des programmes à Rideau Hall et à la Citadelle de Québec. Nous avons rendu hommage à nos soldats tombés au combat en Afghanistan en installant une vitrine d'exposition dans la Salle de bal à Rideau Hall. Nous avons présenté des expositions temporaires intitulées *L'esprit du lieu* : jeunes artistes de la Colombie-Britannique et *DIASPORart* : Stratégie et séduction des artistes canadiens de diverses communautés culturelles, dont les œuvres proviennent de la banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada. Nous avons travaillé sur des nouveautés pour l'an prochain, dont une nouvelle exposition permanente sur le rôle du gouverneur général et l'histoire de Rideau Hall qui sera présentée au Centre des visiteurs, ainsi qu'une nouvelle section éducative sur le site Web destinée aux enseignants et à leurs élèves.

Par ailleurs, pour l'exercice de mon mandat, je bénéficie du précieux soutien de six ministères et organismes fédéraux grâce auquel le gouverneur général peut œuvrer au service des Canadiennes et des Canadiens. Il s'agit du ministère de la Défense nationale; de la

Gendarmerie royale du Canada; de la Commission de la capitale nationale; du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international; de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; et du ministère du Patrimoine canadien. Le rapport annuel fait également état de leur contribution.

Pour terminer, je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à tout le personnel du Bureau pour son professionnalisme, son dévouement, son attachement à l'excellence et la bonne gestion des ressources que les Canadiennes et les Canadiens lui confient.



Sheila-Marie Cook

TABLE DES MATIÈRES

VUE D'ENSEMBLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL	6
VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.....	7
LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LA CONSTITUTION CANADIENNE	9
LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET L'ÉTAT CANADIEN	12
ENCOURAGER LE DIALOGUE SUR LES SUJETS QUI COMPTENT	18
PROGRAMMES PUBLICS.....	28
RENDRE HOMMAGE AUX CANADIENNES ET CANADIENS ET RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE	31
SERVICES INTERNES.....	33
ANNEXE B.....	37
ANNEXE C.....	38
ANNEXE D.....	56
ANNEXE E.....	60

VUE D'ENSEMBLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean

La fonction de gouverneur général a évolué et a pris la forme que l'on connaît aujourd'hui, c'est-à-dire un gouverneur général canadien qui, avec le Parlement et le pouvoir judiciaire, est le fondement de notre régime démocratique au Canada. Le gouverneur général est le garant d'un gouvernement responsable au Canada et joue un rôle capital dans la promotion de l'identité nationale en soutenant les valeurs canadiennes, la diversité, l'inclusion, la culture et le patrimoine. Depuis 1935, tous les gouverneurs généraux ont été nommés par Sa Majesté exclusivement sur la recommandation du premier ministre.

Le gouverneur général est également le commandant en chef du Canada. À ce titre, il encourage l'excellence et le dévouement au sein du personnel militaire, visite les bases des Forces canadiennes dans toutes les régions du pays et lors des missions à l'étranger, et accueille souvent les troupes lors de leur retour de missions outre-mer et assume d'autres fonctions honorifiques.

Le gouverneur général représente le Canada durant les visites officielles à l'étranger et reçoit les membres de la famille royale, des chefs d'État et des ambassadeurs à Rideau Hall ainsi qu'à la Citadelle de Québec.

Le gouverneur général remet des distinctions honorifiques et des récompenses nationales pour reconnaître l'excellence, la vaillance, la bravoure et les gestes extraordinaires. Il est aussi le chef de l'Autorité héraldique du Canada où sont concédées les armoiries.

Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean est le 27^e gouverneur général du Canada. Depuis la cérémonie de son investiture au poste de gouverneur général le 27 septembre 2005, elle représente sa Majesté la reine Elizabeth II, chef d'État du Canada.

Son Excellence Jean-Daniel Lafond

À titre de conjoint vice-royal, Son Excellence Jean-Daniel Lafond contribue de manière tangible à la réalisation du mandat du gouverneur général en participant aux cérémonies officielles et aux célébrations nationales telles que l'ouverture des sessions du Parlement, les cérémonies d'investiture de l'Ordre du Canada, les événements de la Fête du Canada, l'accueil des dignitaires étrangers et les visites du gouverneur général dans les provinces et territoires et à l'étranger.

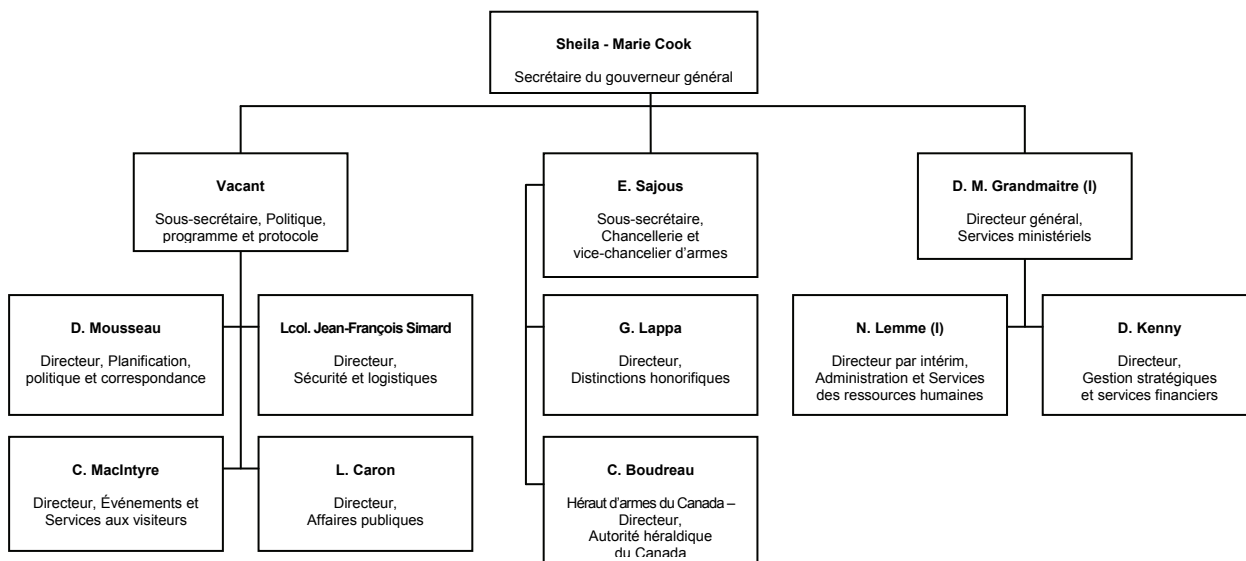
On accorde au conjoint du gouverneur général le titre d'Excellence pendant toute la durée de son mandat. Il est Compagnon de l'Ordre du Canada et Chevalier de l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.

VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le secrétaire est le conseiller principal du gouverneur général, et est responsable de tous les aspects de la gestion et des opérations du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG). Sa mission consiste à permettre au gouverneur général de s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, d'État, protocolaires et autres. Le secrétaire est également le chancelier d'armes et secrétaire général de l'Ordre du Canada.

La structure du BSGG comprend trois directions générales qui relèvent du secrétaire du gouverneur général en sa qualité d'administrateur général. Le premier ministre est responsable du Bureau devant le Parlement.

Tableau 1 - Organigramme du BSGG au 31 mars 2010



Le BSGG planifie et met en œuvre le programme du gouverneur général et les nombreuses activités qu'il mène avec les Canadiennes et les Canadiens, ou en leur nom, au Canada et à l'étranger, de même que ses activités en tant que commandant en chef des Forces canadiennes.

Dans le cadre de leur mandat, six ministères et organismes fédéraux doivent appuyer les activités du gouverneur général. L'annexe A du rapport décrit les contributions du ministère de la Défense nationale, de la Gendarmerie royale du Canada, de la Commission de la capitale nationale, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et de Patrimoine canadien. Durant l'exercice 2009-2010, les dépenses engagées pour ces services ont été de 28,4 millions de dollars.

Pour aider les Canadiennes et les Canadiens à comprendre les rôles et les responsabilités du gouverneur général, le BSGG offre un programme d'information publique ainsi que des programmes de visites guidées aux deux résidences officielles du gouverneur général, c'est-à-dire à Rideau Hall, à Ottawa, et à la résidence du gouverneur général à la Citadelle, à Québec.

Le BSGG administre également le programme des distinctions honorifiques canadiennes, qui comprend l'Ordre du Canada et la Croix de Victoria canadienne.

Les activités du BSGG sont financées par des crédits parlementaires. En 2009-2010, les dépenses engagées ont atteint 18 946 619 \$ et s'établissent comme suit :

Tableau 2 – Activités du BSGG

Programmes relatifs à ses responsabilités constitutionnelles, protocolaires, d'État et autres	8 685 717 \$
Programme des distinctions honorifiques canadiennes	2 923 651 \$
Gestion ministérielle	4 704 772 \$
Dépenses législatives (non discrétionnaires)	2 632 479 \$

Les états financiers détaillés figurent à l'annexe B et à l'annexe C.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LA CONSTITUTION CANADIENNE

Le gouverneur général – Représenter notre souveraine

Notre système de gouvernement est une monarchie constitutionnelle. Le gouverneur général représente Sa Majesté la reine Elizabeth II, souveraine et chef d'État du Canada, tandis que le premier ministre est le chef du gouvernement. Tous deux agissent dans le cadre du régime parlementaire canadien. Le Parlement se compose de trois éléments principaux : la Reine (représentée par le gouverneur général), le Sénat et la Chambre des communes.

En vertu de la Constitution canadienne (*Loi constitutionnelle de 1867*) et des *Lettres patentes constituant la charge de gouverneur général du Canada* de gouverneur général et commandant en chef du Canada (1947), le gouverneur général du Canada est habilité à exercer les pouvoirs exécutifs et les responsabilités de la Reine, sur les conseils des membres du Conseil privé, bien qu'en pratique, ce pouvoir revienne au premier ministre et au Cabinet.

Selon cette convention juridique et historique, le gouverneur général agit sur les conseils du gouvernement du Canada. Il a cependant le droit de conseiller, d'encourager et de faire des mises en garde. Impartial et apolitique, il donne des conseils précieux au premier ministre et au Cabinet.

Le gouverneur général et le Parlement – Assurer le fonctionnement de la démocratie parlementaire

Le premier des pouvoirs exécutifs que le gouverneur général est habilité à exercer est celui de convoquer, de dissoudre et de proroger le Parlement (interruption d'une session parlementaire sans dissolution du Parlement). Le pouvoir juridique de nommer et de démettre un gouvernement est étroitement lié au précédent.

À la demande du premier ministre, la gouverneure générale a prorogé la deuxième session de la 40^e législature le 30 décembre 2009. Son Excellence a ouvert la troisième session de la 40^e législature le 3 mars 2010 en prononçant le discours du Trône.

Le gouverneur général et le Conseil privé – Assurer la continuité de l'exécutif

Le gouverneur général est habilité à exercer un autre pouvoir exécutif important qui consiste à s'assurer que le Canada a toujours un premier ministre. Par exemple, si aucun parti n'obtient une majorité absolue après une élection, ou si le premier ministre décède au cours de son mandat, le gouverneur général doit choisir un successeur.

Le gouverneur général et la sanction royale – Du projet de loi à la loi

Ni la Reine ni le gouverneur général ne participent au processus législatif du Canada, sauf pour signifier l'approbation par la Reine d'un projet de loi adopté par la Chambre des communes et par le Sénat. On appelle cette dernière étape du processus législatif l'octroi de la sanction royale qui est nécessaire pour qu'un projet de loi devienne loi.

En 2009-2010, la gouverneure générale a octroyé la sanction royale à 19 projets de loi. Cette sanction royale est généralement accordée par proclamation écrite à Rideau Hall.

Le gouverneur général et les décrets en conseil – Administrer le Canada

Lorsqu'il exerce officiellement son pouvoir exécutif sur recommandation du premier ministre et du Cabinet, le gouverneur général se nomme « gouverneur en conseil ». C'est la raison pour laquelle on désigne par « décrets en conseil » les décisions sur des questions précises qui sont prises par le Cabinet et qui donnent une valeur juridique à l'élaboration et l'administration de règles gouvernementales. En principe, toute directive du Cabinet est un accord conclu en Conseil en l'absence du gouverneur général. Toutefois, par convention, le gouverneur général donne son approbation à chaque décision du Cabinet ou projet de loi adopté par le Parlement.

En 2009-2010, la gouverneure générale a approuvé 2 022 décrets en conseil portant sur un vaste éventail de questions d'intérêt public. Ces décrets peuvent se classer en deux grandes catégories : les règlements aux fins de l'administration du pays et les nominations sur l'autorité du premier ministre et du Cabinet.

Le gouverneur général à titre de commandant en chef – Rendre hommage au personnel militaire canadien, au Canada et à l'étranger

Dans le cadre de ses pouvoirs exécutifs, le gouverneur général agit à titre de commandant en chef du Canada. En cette qualité, il joue un rôle de premier plan dans la promotion du personnel militaire, au Canada et à l'étranger.

Cette reconnaissance peut prendre de nombreuses formes. Le gouverneur général visite les bases des Forces armées à travers le Canada et dans le monde pour participer à des cérémonies militaires et saluer les soldats à leur départ en service actif ou à leur retour. En outre, il encourage l'excellence et l'esprit de corps des Forces canadiennes en présentant les drapeaux et en remettant les distinctions honorifiques militaires, en inaugurant de nouvelles installations et en participant à des cérémonies commémoratives à l'occasion d'anniversaires spéciaux.

En tant que commandant en chef, la gouverneure générale a pris part aux activités suivantes en 2009-2010 :

- dévoilement de la Médaille du sacrifice et première remise de la Médaille du sacrifice;
- tenue de deux cérémonies d'investiture de l'Ordre du mérite militaire et d'une cérémonie de remise de Décorations pour service méritoire et de la vaillance militaire;
- présentation des couleurs de la Reine à la Marine canadienne à Halifax;

- inspection de la Garde de cérémonie à Rideau Hall pour marquer le début des services d'honneur comme la Relève de la garde;
- Participation à la cérémonie du jour du Souvenir en présence de Leurs Altesses Royales le prince de Galles et la princesse de Cornouailles;
- tenue, de concert avec le chef d'état-major de la Défense, du déjeuner de la Croix d'argent, à Rideau Hall;
- cérémonies de rapatriement des soldats morts au combat en Afghanistan et rencontres avec leurs familles;
- présentation de messages de condoléances au nom des Canadiennes et des Canadiens aux familles de soldats morts dans l'exercice de leurs fonctions;
- remise de parchemins aux nouveaux officiers généraux et amiraux et rencontre des membres du Conseil des Forces armées.

Chacune de ces activités a aidé à sensibiliser davantage les Canadiennes et les Canadiens au rôle important que les Forces canadiennes jouent dans la défense des intérêts du Canada au pays et à l'étranger.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET L'ÉTAT CANADIEN

Responsabilités d'État du gouverneur général – Mettre en valeur le Canada sur les scènes nationale et internationale

Représenter le Canada au pays et à l'étranger

Agissant au nom de Sa Majesté la reine Elizabeth II, chef de l'État du Canada, le gouverneur général a quatre responsabilités d'État associées à la représentation du Canada au pays et à l'étranger. Pour s'en acquitter, le gouverneur général doit :

- accueillir et recevoir les dirigeants du monde;
- recevoir des lettres de créance ou de commission de chefs de mission étrangers qui sont accrédités au Canada;
- confirmer la nomination des chefs de mission canadiens affectés à l'étranger;
- représenter le Canada à l'étranger.

Les dirigeants étrangers – Des activités d'accueil au service du Canada

À la demande du gouvernement du Canada, le gouverneur général accueille et reçoit les chefs d'État et d'autres dignitaires étrangers qui viennent au Canada pour des visites d'État, des visites de courtoisie, des réunions ou des séances de travail.

Les visites d'État sont l'expression la plus élevée des relations diplomatiques entre deux pays. En juillet 2009, la gouverneure générale a accueilli Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice du Japon, à Rideau Hall, au début de leur visite de 12 jours au Canada. Il s'agissait de la première visite de Sa Majesté au Canada depuis celle qu'il avait faite en 1953 en tant que prince héritier, alors qu'il avait visité plusieurs villes du Canada avant d'assister au couronnement de Sa Majesté la reine Elizabeth II. La visite de 2009 marquait également le 80^e anniversaire de l'établissement de la première mission diplomatique du Canada au Japon. Au cours du séjour de quatre jours de Leurs Majestés dans la capitale nationale, Leurs Excellences ont donné un dîner officiel en leur honneur à Rideau Hall. Au cours de leur visite au Canada, Leurs Majestés ont aussi assisté à des événements à Toronto, à Vancouver et à Victoria.

Leurs Excellences ont accueilli Leurs Altesses Royales le prince de Galles et la duchesse de Cornwall à leur arrivée à Terre-Neuve-et-Labrador, puis à Rideau Hall, à Ottawa, à l'occasion de la visite officielle de Leurs Altesses Royales au Canada, du 2 au 12 novembre 2009.

À l'occasion de cette visite, Leurs Excellences ont donné un dîner officiel à Rideau Hall et participé avec le prince de Galles et la duchesse de Cornwall à la cérémonie nationale du jour du Souvenir au Monument commémoratif de guerre du Canada à Ottawa.

Moins d'un an après la visite officielle de Leurs Excellences au Royaume de Norvège, Leurs Majestés le roi Harald V et la reine Sonja du Royaume de Norvège ont visité Ottawa les 1^{er} et 2 mars 2010. Leurs Excellences ont offert un récital en l'honneur de Leurs Majestés à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Chopin.

Outre l'accueil des visites d'État, le gouverneur général reçoit et rencontre des chefs d'État et d'autres dignitaires étrangers à l'occasion de visites de courtoisie et de séances de travail. Ces réunions servent à améliorer les relations bilatérales et multilatérales du Canada et à faciliter l'échange d'information sur des enjeux importants pour notre pays. En 2009-2010, la gouverneure générale a rencontré les chefs d'État et dignitaires suivants :

- D^{re} Mirta Roses Periago, directrice de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS);
- Son Excellence M. Luka Bebić, président du Parlement croate;
- Son Excellence M. Kamallesh Sharma, secrétaire général du Commonwealth;
- M. Pascal Couchepin, Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Vancouver;
- Sa Majesté le roi Letsie III du Lesotho;
- M. Jean-Max Bellerive, premier ministre de la République d'Haïti;
- Sir Philip Craven, président du Comité international paralympique;
- M. Jacques Rogge, président du Comité international olympique;
- Son Excellence M. António Guterres, haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Les chefs de mission étrangers – Présenter le Canada au corps diplomatique

Comme représentant de la Reine, le gouverneur général reçoit les lettres de créance ou de commission des chefs de mission étrangers accrédités au Canada. Une lettre de créance ou de commission est généralement envoyée par un chef d'État à un autre chef d'État, qui accorde officiellement une accréditation diplomatique à une personne désignée pour être son ambassadeur ou son ambassadrice dans le pays du chef d'État auquel la lettre est adressée.

À l'heure actuelle, plus de 143 chefs de mission étrangers sont accrédités au Canada. En 2009-2010, la gouverneure générale a reçu la lettre de créance ou de commission que lui ont présentée individuellement 37 chefs de mission étrangers aux dix réceptions organisées à Rideau Hall ou à la Citadelle. Elle a également été l'hôte d'une réception en l'honneur du corps diplomatique en janvier 2010 et d'une réception en l'honneur des chefs de mission du Commonwealth en avril 2009.

Les chefs de mission canadiens – Présenter les diplomates canadiens au monde

Tout comme il reçoit les lettres de créance des chefs de mission étrangers accrédités au Canada, le gouverneur général confirme la nomination des chefs de mission qui représentent les intérêts diplomatiques du Canada à l'étranger. Cette nomination se fait par lettres de créance qui sont présentées au nom du gouverneur général. En 2009-2010, la gouverneure générale a approuvé la nomination de 71 chefs de mission canadiens. En outre, elle a offert une réception en l'honneur des diplomates canadiens sortants.

Visites officielles du gouverneur général dans les pays étrangers – Les atouts du Canada sur la scène internationale

À la demande du gouvernement du Canada et sur l'invitation d'un gouvernement ou d'une organisation hôte, le gouverneur général représente le Canada à l'étranger dans les visites d'État, officielles et de travail. La gouverneure générale a visité 12 pays en 2009-2010.

La responsabilité la plus importante du gouverneur général lors de ces visites est la promotion du Canada. En outre, il a pour mission de renforcer les relations déjà établies à l'étranger et d'enrichir les liens dans différents domaines de la vie canadienne. Le gouverneur général s'acquitte de ces fonctions à la demande du premier ministre, avec l'aide de ministères tels que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la Défense nationale et l'Agence canadienne et de développement international. À cette fin, le gouverneur général est accompagné d'une délégation composée de personnes de chaque région au pays qui représentent divers groupes d'intérêts, les réalisations et le savoir-faire canadiens.

Du 23 au 30 avril 2009, la gouverneure générale s'est rendue en visite d'État en Ukraine et au Royaume de Norvège. La visite en Ukraine a mis en lumière l'appui soutenu que le Canada accorde à la transformation démocratique et aux réformes économiques du pays, de même que les liens historiques qui unissent le Canada et l'Ukraine et la force de nos partenariats. En Norvège, la visite a contribué à accroître les relations bilatérales entre les deux pays. La visite a également permis de souligner nos valeurs communes, y compris l'importance que nous attachons à trouver un juste équilibre entre le développement économique et la protection de l'environnement et la priorité que nous accordons à l'éducation et à l'engagement des jeunes. Cette visite d'État a aussi servi d'occasion au Canada et à la Norvège de mettre en commun leur savoir-faire à l'égard du développement de l'Arctique et des populations nordiques. Au cours de ces visites, la gouverneure générale a joué un rôle de différentes façons :

- entretiens avec les chefs d'État et les chefs de gouvernement et d'autres législateurs au cours de réunions privées, de dîners officiels et de visites de courtoisie dans les deux pays;
- participation à des forums et à des débats avec des groupes de jeunes, des universitaires, des dirigeants communautaires et des organisations non gouvernementales locales sur des thèmes comme la gouvernance et le rôle de la société civile, l'engagement civique, l'éducation pour tous, la diversité et les réalisations dans le secteur culturel;
- participation à une discussion avec des femmes ukrainiennes sur leurs défis et leurs possibilités dans les sphères de la politique, de l'économie et de la santé;
- promotion des avantages de la collaboration économique à l'occasion d'un déjeuner avec la communauté canadienne-ukrainienne et le Canadian Business Club en Ukraine et d'une réunion avec des gens d'affaires canadiens et norvégiens pour discuter des mesures que les entreprises peuvent prendre pour atténuer les effets négatifs des changements climatiques;
- présence à une réception avec des membres de la communauté canadienne et norvégienne mettant en vedette la réputée soprano canadienne Measha Brueggergosman et présentant les Jeux olympiques d'hiver 2010;

- présentation de ses respects à des monuments importants, dont le monument commémoratif Holodomor en l'honneur des millions d'Ukrainiens morts de faim au cours de la famine soviétique de 1932-1933 et le musée de Chornobyl où elle a rencontré des Canadiens et des Ukrainiens qui ont joué un rôle dans l'organisation et la mise en œuvre de secours après la catastrophe;
- visite de lieux d'intérêt importants, comme le Kyiv-Pechersk Lavra à Kyiv, un monastère chrétien orthodoxe historique reconnu comme un site du patrimoine mondial de l'UNESCO;
- tenue d'un *Point des arts* pour discuter des démarches canadiennes et norvégiennes en vigueur pour permettre aux arts de combler des fossés géographiques et culturels.

Le 5 octobre, la gouverneure générale a prononcé un discours devant le conseil d'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), au siège de l'UNESCO à Paris (France). Son Excellence a parlé de diversité culturelle et de solidarité, des thèmes qui lui sont chers. La gouverneure générale a aussi inauguré une exposition sur la diversité culturelle au siège de l'UNESCO.

Du 21 au 31 octobre 2009, Son Excellence a effectué une visite officielle en République de Slovénie, et des visites d'État en République de Croatie et en République hellénique. La visite officielle en République de Slovénie visait à reconnaître les efforts de démocratisation du pays et à célébrer son accession à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et à l'Union européenne. La visite a aussi permis de souligner l'importance des relations commerciales et culturelles entre le Canada et la Slovénie. Au cours de la visite d'État en République de Croatie, la gouverneure générale a loué le pays pour sa récente accession à l'OTAN et pour le rôle actif et exemplaire que les représentants croates jouent dans la promotion de la sécurité dans la région et au-delà. L'un des objectifs de la visite en République hellénique était d'assister à la cérémonie officielle de remise du flambeau olympique au Comité organisateur de Vancouver en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. La visite a aussi permis de souligner la détermination de la Grèce et du Canada à instaurer la paix et la sécurité en Afghanistan. Au cours de ces visites, le rôle de la gouverneure générale a pris diverses formes :

- entretiens avec les chefs d'État et de gouvernement et d'autres législateurs au cours de réunions privées, de dîners officiels et de visites de courtoisie dans chacun des trois pays;
- participation à des forums et à des débats avec des groupes de jeunes, des associations de femmes, des représentants du milieu culturel et des citoyens sur la cohésion et la paix sociales, la diversité culturelle, la préservation du patrimoine, les efforts de réconciliation, la participation des femmes dans la société ainsi que la paix et la sécurité en Afghanistan;
- participation à une réception avec les comités olympiques et paralympiques croates et présence en Grèce à la cérémonie officielle au cours de laquelle le flambeau olympique a été remis au Comité organisateur de Vancouver en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010;

- présence à une réception avec des membres de la communauté canadienne en Slovénie;
- visite de lieux d'intérêt importants, par exemple le Vieux-Dubrovnik et le site archéologique d'Olympie et participation à des discussions sur leur importance et leur préservation;
- tenue de *Points des arts* en Croatie et en Grèce pour discuter du rôle des documentaires dans notre société et des défis liés à la promotion et à la distribution de films à l'étranger.

Du 6 au 15 décembre 2009, la gouverneure générale a effectué des visites d'État aux États-Unis du Mexique, en République du Guatemala et en République du Costa Rica. Les visites ont été une occasion de renforcer les relations déjà riches avec le Mexique, de même qu'avec le Guatemala et le Costa Rica, et à poursuivre la collaboration dans différents dossiers importants touchant l'ensemble des Amériques. Au Mexique, la gouverneure générale a insisté sur l'importance de la relation entre nos deux pays dans le contexte nord-américain. Au Guatemala, les thèmes principaux ont été la sécurité et l'impunité. Les activités prévues au Costa Rica ont souligné la relation diversifiée et solide qui existe entre nos deux pays, une relation ancrée dans l'accord de libre-échange Canada-Costa Rica. Au cours de ces visites, le rôle de la gouverneure générale a pris diverses formes :

- entretiens avec les chefs d'État et les chefs de gouvernement et d'autres législateurs au cours de réunions privées, de dîners officiels et de visites de courtoisie dans chacun des trois pays;
- discours au Congrès au Mexique et au Costa Rica;
- participation à des forums et à des débats avec des jeunes, des étudiants, des femmes, des représentants d'ONG, des dirigeants autochtones et des universitaires sur la sécurité conjointe en Amérique du Nord, la diversité culturelle et la compétition économique ainsi que sur l'engagement des jeunes, les droits de la personne et la démocratie;
- visites de projets pilotés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) visant à lutter contre la pauvreté et à favoriser la création d'emplois ainsi que des projets ayant reçu une aide financière du Fonds canadien d'initiatives locales;
- participation à une cérémonie en l'honneur des amis du Canada à l'occasion du 65^e anniversaire des relations diplomatiques entre le Canada et le Mexique;
- promotion des avantages de la collaboration économique dans le cadre du discours principal prononcé devant des membres canadiens et mexicains du milieu des affaires de Mexico;
- tenue d'un Dialogue jeunesse dans le cadre de son initiative nationale et internationale visant à inspirer des jeunes du monde entier à devenir des catalyseurs de changement et à les mettre en relation avec des décideurs.

La gouverneure générale s'est rendue en visite de travail dans son pays d'origine, la République d'Haïti, de même qu'en République dominicaine, du 8 au 10 mars 2010. Cette visite visait à renforcer le partenariat entre le Canada et Haïti, en vue du rétablissement

et de la reconstruction du pays à la suite du tremblement de terre du 12 janvier. En République dominicaine, la visite visait à renforcer les relations entre la République et le Canada et à souligner le leadership exemplaire dont les Dominicains ont fait preuve dans le sillage de la crise haïtienne. Au cours de ces visites, le rôle de la gouverneure générale a pris diverses formes :

- entretiens avec les chefs d'État et des dirigeants des administrations nationales et municipales au cours de réunions privées et de visites de courtoisie dans les deux pays;
- participation à des débats avec des femmes, des représentants d'ONG et des organismes de préservation du patrimoine ainsi que des membres de la société civile sur l'éducation et la culture de même que sur la participation des femmes et des jeunes à la stratégie de reconstruction et de développement à long terme d'Haïti;
- visite de différents lieux touchés par le tremblement de terre;
- participation à une cérémonie dans les locaux de la Coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes (CONAP) et à un débat à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

La gouverneure générale du Canada a assisté à la Conférence internationale des donateurs vers un nouvel avenir pour Haïti à New York, le 31 mars 2010. La gouverneure générale était présente en qualité d'observatrice à cet événement organisé par les États-Unis et les Nations Unies, en collaboration avec le gouvernement d'Haïti.

ENCOURAGER LE DIALOGUE SUR LES SUJETS QUI COMPTENT

Engagement du gouverneur général auprès des Canadiennes et des Canadiens

Briser les solitudes

Dans son discours d'installation du 27 septembre 2005, Michaëlle Jean a promis qu'un objectif essentiel de son mandat en tant que 27^e gouverneur général du Canada serait de « briser les solitudes ». Cet objectif ne se limite pas à la relation entre les groupes linguistiques canadiens, mais il concerne les relations entre tous les groupes raciaux, culturels et sexuels. Pour briser les solitudes au Canada et dans le monde, la gouverneure générale invite, avec son époux, les Canadiennes et les Canadiens à s'exprimer sur les sujets qui leur tiennent à cœur, et ce, de plusieurs manières :

- en recevant les citoyens à l'occasion d'événements et en exécutant un programme pour les visiteurs à ses deux résidences officielles;
- en effectuant de nombreuses visites à travers le Canada pour participer à un large éventail d'activités, de façon à aller à la rencontre de ses compatriotes au sein de leurs collectivités et à discuter avec eux de questions d'intérêt local, national ou international;
- en encourageant les Canadiennes et les Canadiens à bâtir une société compatissante et à œuvrer ensemble à la création de collectivités fortes et généreuses. Dans cette optique, Leurs Excellences parrainent des forums et d'autres initiatives destinés à mobiliser les jeunes, à habiliter les femmes et à faire comprendre que l'art a le pouvoir de changer les choses;
- en correspondant directement et régulièrement avec les citoyens et en leur communiquant des messages à l'occasion d'anniversaires et d'autres occasions spéciales;
- en utilisant des outils de communication comme Internet et des publications imprimées pour faire participer les Canadiennes et les Canadiens à la célébration du Canada et à l'édification de notre nation.

En se mettant à l'écoute de ses compatriotes et en les encourageant au dialogue, la gouverneure générale encourage la réflexion et l'empathie, cultive l'excellence et promeut l'identité nationale et l'unité canadienne. De cette façon, elle nous invite tous à instaurer un pacte de solidarité et à contribuer au renforcement du lien social entre les multiples cultures qui constituent aujourd'hui le Canada. La gouverneure générale nous appelle à être à l'écoute des réalités, et valide et soutient nos efforts.

Les résidences officielles – Des activités pour célébrer les réalisations canadiennes

Dans le cadre des activités qu'elle mène pour briser les solitudes, la gouverneure générale est appelée chaque année à être l'hôte de réceptions dans ses résidences officielles, c'est-à-dire Rideau Hall à Ottawa et la Citadelle à Québec. Ces réceptions ont trait non seulement aux responsabilités d'État et aux rôles traditionnels, constitutionnels et protocolaires du gouverneur général, mais également au programme de distinctions honorifiques canadiennes.

Pour maintes raisons, 2009-2010 a été une année remarquable et mémorable. La gouverneure générale a rencontré les représentants de nombreuses organisations afin de célébrer avec eux des étapes ou des moments importants. En voici quelques exemples :

- le Comité olympique de Vancouver (COVAN) et le Comité paralympique, pour discuter de la planification des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver;
- l'Autorité héraldique du Canada pour célébrer son 20^e anniversaire;
- la Chambre de commerce de Québec pour célébrer son 200^e anniversaire;
- le Sentier transcanadien pour honorer ses fondateurs;
- la Commission de la vérité et de la réconciliation comme témoin d'une cérémonie portant sur l'histoire et le legs des pensionnats indiens.

En outre, la gouverneure générale a lancé la campagne du coquelicot 2009 de la Légion royale canadienne et la campagne annuelle de la jonquille de la Société canadienne du cancer, à Rideau Hall.

En 2009-2010, plus de 8 400 personnes ont assisté à des activités organisées à Rideau Hall et à la Citadelle de Québec.

Visiter les Canadiens – Promouvoir notre identité nationale dans toutes les régions

Pour briser les solitudes, la gouverneure générale ne manque pas une occasion de rendre visite aux Canadiens et Canadiennes dans tous les coins du pays.

Au cours de ces visites, Leurs Excellences participent à d'innombrables activités, qu'il s'agisse d'événements officiels importants tels que des cérémonies de citoyenneté, des visites d'écoles, des présentations de projets locaux novateurs ou des tables rondes sur des questions touchant la jeunesse et les femmes, les arts ou d'autres problèmes sociaux d'importance vitale pour les collectivités qu'ils visitent. En 2009-2010, Leurs Excellences se sont rendues dans les villes suivantes au Canada :

- Les 16 et 17 avril 2009, à Montréal (Québec). La gouverneure générale a prononcé le discours d'ouverture du Sommet du millénaire à Montréal, visité le Technopôle Angus, le Centre canadien d'architecture et participé au 25^e Festival PanAfrica International.
- Du 25 mai au 1^{er} juin 2009, au Nunavut et au Nunavik (Québec). Leurs Excellences ont visité huit collectivités dans trois régions du Nunavut : Rankin Inlet, Kugluktuk, Cambridge Bay, Resolute, Pond Inlet, Clyde River, Pangnirtung et Iqaluit. Leur visite a pris fin à Kuujuaq, au Nunavik. Au cours de leur séjour, Leurs Excellences ont rencontré des représentants du gouvernement territorial et des administrations municipales. Elles ont aussi tenu plusieurs discussions avec des jeunes et des aînés inuits pour souligner leurs réalisations et discuter des défis auxquels ils sont quotidiennement confrontés.

- Les 21 et 22 juin 2009, Saguenay – Lac-St-Jean (Québec). Leurs Excellences ont souligné la Journée nationale des Autochtones en participant aux célébrations avec le peuple Mashteuiatsh. La visite a mis en lumière l'esprit d'ouverture, de partage et de vie communautaire qui existe entre la nation Mashteuiatsh et les municipalités voisines. À Roberval et à Chicoutimi, Leurs Excellences ont rencontré les citoyens de chaque collectivité pour reconnaître leurs réalisations et leurs efforts collectifs incessants pour célébrer l'histoire, les possibilités et l'identité de leur région.
- Du 12 au 14 août 2009, Nouveau-Brunswick. Leurs Excellences ont assisté à la cérémonie d'ouverture du Grand Rassemblement Jeunesse 2009 qui vise à célébrer l'histoire et la culture acadiennes. Leurs Excellences ont aussi visité Bouctouche et rencontré des artistes acadiens de différentes disciplines. Elles ont poursuivi leur visite régionale à Moncton, où elles ont pris part à la levée du drapeau acadien et tenu un Dialogue jeunesse.
- Les 28 et 29 septembre 2009, Vancouver (Colombie-Britannique). Au cours de la visite, la gouverneure générale a participé à plusieurs événements réunissant des gens pour célébrer les efforts de citoyens, en particulier de jeunes, visant à briser les barrières de l'indifférence, à promouvoir la paix et à favoriser l'engagement social. La gouverneure générale a prononcé le discours d'ouverture de l'événement We Day, visité un centre jeunesse et pris part à un forum des jeunes organisé par le comité organisateur de Vancouver pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010.
- Les 23 et 24 janvier 2010, Calgary (Alberta). Leurs Excellences ont participé au High Performance Rodeo, le Festival international des arts de Calgary. Leurs Excellences ont tenu un forum *Point des arts* public, organisé en conjonction avec le festival et le symposium « This is My City ». Au cours de cette visite, Leurs Excellences ont aussi rencontré l'honorable Lindsay Blackett, ministre de la Culture et de l'Esprit communautaire de l'Alberta et Son Honneur M. Dave Bronconnier, maire de Calgary.
- Du 8 au 15 février 2010, Vancouver et Whistler (Colombie-Britannique). Leurs Excellences étaient en Colombie-Britannique pour assister aux XXI^{es} Jeux olympiques d'hiver. La gouverneure générale a ouvert les Jeux devant des milliers d'athlètes et de dignitaires des quatre coins de la planète à la cérémonie d'ouverture. Leurs Excellences faisaient également partie des invités honoraires à la 122^e séance du Comité international olympique qui s'est réuni à Vancouver pour l'occasion. En qualité de présidente d'honneur de la Trêve olympique, la gouverneure générale a tenu un Dialogue jeunesse pour discuter de la Trêve et souligner ses valeurs sous-jacentes de paix, de compréhension mutuelle, d'universalité et de coopération. Leurs Excellences ont aussi rencontré des athlètes canadiens et étrangers dans un esprit de fraternité et de solidarité pour souligner leur persévérance, leur courage et leur esprit olympique.
- Les 11 et 12 mars 2010, Vancouver (Colombie-Britannique). La gouverneure générale était à Vancouver pour ouvrir les Jeux paralympiques d'hiver. Elle a également participé à un déjeuner et à une discussion avec des athlètes paralympiques canadiens et à un dîner tenu par le Comité international paralympique.

Leurs Excellences ont également participé aux activités suivantes :

- concert d'Oliver Jones et de Nikki Yanofsky à la Citadelle de Québec;
- Assemblée mondiale des jeunes à Edmonton (Alberta) en juillet 2009;
- ouverture des Jeux du Canada à Charlottetown (IPE) en août 2009;
- dévoilement du timbre commémoratif du très honorable Roméo LeBlanc en février 2010.

Promotion de l'engagement des jeunes – Être à l'écoute de l'avenir

Depuis le début de son mandat, la gouverneure générale a fait de la jeunesse une priorité. Elle a tenté de créer des forums où tous les citoyens pourraient se sentir à l'aise pour donner leur avis, mais elle a reconnu que les jeunes risquent plus facilement de se sentir mis à l'écart ou délaissés.

Son Excellence a conclu que si nous voulons que le rôle du gouverneur général ait un sens pour les jeunes, il était nécessaire de parler avec eux. C'est dans ce but qu'elle s'est efforcée de créer des espaces de discussion dans lesquels les jeunes se sentent les bienvenus, et surtout *entendus*, en organisant les Dialogues jeunesse.

En 2009-2010, des Dialogues jeunesse et des *Points des arts* ont été organisés dans des collectivités, au Canada et en Europe. Ces projets ont permis à des jeunes Canadiens créatifs de raconter des expériences passionnantes sur leur façon d'utiliser les arts pour améliorer la vie de leurs collectivités.

Les jeunes ont expliqué à la gouverneure générale qu'ils voulaient que les personnes de tous les âges comprennent la manière dont les jeunes utilisent les arts et la culture pour lutter contre le désespoir et l'indifférence et nourrir l'espoir et le changement social. Les jeunes veulent avoir davantage d'occasions de se réunir entre eux et de rencontrer les dirigeants qui peuvent soutenir leurs initiatives.

Une autre activité destinée à la jeunesse concerne l'Ordre du Canada, qui reconnaît des Canadiennes et des Canadiens ayant illustré les valeurs du dévouement et du service et accompli des réalisations majeures au sein de leur collectivité et au Canada. Leur détermination à donner va au-delà de leur nomination au sein de l'Ordre et la gouverneure générale a trouvé un moyen de mobiliser leur générosité d'esprit. En 2008, le Programme de mentorat de l'Ordre du Canada a jumelé 25 jeunes Canadiens exceptionnels âgés de 18 à 25 ans avec des membres de l'Ordre du Canada.

Beaucoup de ces mentors savent à quel point il est important d'avoir un bon guide pour en avoir fait l'expérience dans leur jeunesse. Selon eux, le programme est une occasion de restituer à la société ce qu'ils ont reçu.

La vision de la gouverneure générale ne s'est pas arrêtée aux 50 Canadiens qui ont directement participé au programme de mentorat. Des plateformes en ligne du programme ont encouragé des participants à bloguer et à prendre part à des forums en ligne, ce qui a permis à tous les Canadiens de profiter de l'apprentissage.

L'autonomie des femmes – La sécurité et la parole

Pour la gouverneure générale du Canada, empêcher plus de la moitié de l'humanité d'accéder aux droits fondamentaux constitue l'un des plus grands scandales de notre temps, d'où sa volonté d'agir pour briser le mur de l'indifférence et donner la parole aux femmes.

Elle estime que vivre en sécurité chez soi, dans son quartier et dans sa collectivité, est l'un de ces droits fondamentaux que les femmes voient trop souvent bafoués. C'est la raison pour laquelle la violence contre les femmes est pour elle une priorité. Il s'agit aussi d'un engagement qui remonte à l'époque de sa vie où elle a accompagné des femmes et des enfants ayant subi plusieurs formes de violence et contribué à établir un réseau de refuges à leur intention.

En 2009-2010, à plusieurs occasions, la gouverneure générale a discuté avec d'autres femmes de ses espoirs et de ses préoccupations au sujet de l'avenir des femmes. Son Excellence a été l'hôte des événements suivants :

- table ronde avec des organisations non gouvernementales travaillant auprès de femmes ukrainiennes pour mieux connaître la situation des femmes en Ukraine, les défis auxquels elles font face et les possibilités qui s'offrent à elles dans les sphères de la politique, de l'économie et de la santé. La discussion s'est déroulée à Lviv, en Ukraine, au cours de la visite d'État;
- discussion avec des représentants et des participants au projet Intervention Prostitution du Québec à la Citadelle;
- présentation à Ingrid Betancourt du Prix international des reporters sans frontières (Radio-Canada) pour les femmes de courage, à Montréal;
- présentation des prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne »;
- déjeuner et discussion avec des femmes en l'honneur de la visite de la gouverneure générale en Slovénie. La discussion s'est déroulée à Ljubljana (Slovénie), sur le rôle des femmes dans les arts, la culture et la société civile;
- table ronde sur la participation des femmes dans la société, tenue à Zagreb (Croatie) au cours de la visite d'État de la gouverneure générale. Cette discussion a réuni des femmes croates éminentes dans la société civile et des membres de la délégation du Canada;
- table ronde avec des représentants et des bénéficiaires d'ONG qui viennent en aide à des femmes, à des jeunes et à des groupes autochtones, entre autres, dans la région de San Cristóbal de Las Casas, au cours de la visite d'État de Son Excellence au Mexique;
- pour souligner la Journée internationale de la femme, la gouverneure générale a participé à une table ronde à Port-au-Prince, en Haïti. Deux mille participants de tous les horizons et qui travaillent sans relâche depuis le tremblement de terre qui a ravagé le pays se sont réunis à cette occasion;
- travaux amorcés en vue de la conférence de deux jours « Ensemble pour la sécurité des femmes » dont la gouverneure générale sera l'hôte en septembre 2010, à Rideau Hall. La conférence réunira des femmes et des hommes des quatre coins du Canada qui s'emploient à assurer la sécurité des femmes et des filles.

Point des arts

Lors de chaque cérémonie destinée à honorer et à reconnaître les talents d'artistes canadiens, Rideau Hall organise, à l'initiative de Son Excellence Jean-Daniel Lafond, un forum public : le *Point des arts*. Des lauréats, des artistes, des universitaires, des administrateurs et des membres du public se réunissent à ces forums pour discuter et étudier les difficultés qui pèsent sur la culture au sein de la société. Avec les sites Web, les blogues, les webémissions et les vidéos, les forums *Point des arts* favorisent les échanges et fournissent un espace de réflexion sur le processus de création et la manière dont il est reçu par la société. En date du 31 mars 2010, plus de 40 forums avaient déjà été tenus au Canada et à l'étranger.

Onze forums *Point des arts* ont eu lieu au Canada et à l'étranger en 2009-2010, sur les thèmes culturels et artistiques suivants :

- *Comment les arts soutiennent-ils nos collectivités?* (150 citoyens ont participé à ce forum public tenu au Centre national des Arts, le 20 avril 2009, à l'occasion du Festival Scène Colombie-Britannique à Ottawa.)
- *Comment les arts soutiennent-ils nos collectivités locales?* (100 citoyens ont participé à ce forum public tenu à Oslo au cours de la visite officielle de Leurs Excellences en Norvège, le 29 avril 2009.)
- *Créer les conditions pour que les arts et la culture soient au cœur du développement des milieux de vie* (40 citoyens ont participé au forum tenu à Rideau Hall, les 21 et 22 septembre 2009.)
- *Le rôle du documentaire dans notre société – Festival du film de Zagreb* (Le 39^e forum sur les arts s'est tenu au cours d'une visite officielle en République de Croatie, le 24 octobre 2009; 150 citoyens y ont participé.)
- *Les défis dans la promotion et la distribution des films à l'étranger* (100 citoyens ont participé à ce forum public tenu à Athènes au cours de la visite officielle de Leurs Excellences en Grèce, le 30 octobre 2009.)
- *En quoi votre écriture est-elle « canadienne »?* (140 citoyens ont participé à ce forum public organisé à l'occasion de la remise des Prix littéraires du Gouverneur général 2009, le 25 novembre 2009.)
- *Les arts, les nouveaux médias et la diversité culturelle* (200 citoyens ont participé à ce forum public tenu à Mexico au cours de la visite d'État de Leurs Excellences au Mexique, le 8 décembre 2009.)
- *Les nouveaux médias et leur impact sur l'industrie du film* (100 citoyens ont participé à ce forum public tenu à San José au cours de la visite d'État de Leurs Excellences au Costa Rica, le 15 décembre 2009.)
- *Quel pouvoir et quel objectif les arts ont-ils en matière d'engagement social?* (150 citoyens ont participé à ce forum public organisé dans le cadre du *High Performance Rodeo Festival* tenu à Calgary (Alberta), le 24 janvier 2010.)
- *Aux arts citoyens! (Re)Connecter les artistes, les arts et les citoyens* (ce forum a été tenu à l'occasion de l'annonce des noms des lauréats des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle 2010, à Montréal, le 23 février 2010; 150 citoyens y ont participé.)

- *Ce que voit notre œil : quels outils et quelles compétences pouvons-nous développer afin d'apprécier une œuvre d'art?* (130 citoyens ont participé à ce forum public tenu à Rideau Hall à l'occasion de la remise des Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques 2010 qui a eu lieu le 30 mars 2010.)

À l'écoute des citoyens – Un cyberspace de dialogue

En 2006, Leurs Excellences ont lancé le site Web *À l'écoute des citoyens*. La gouverneure générale a profité de ses voyages au Canada et à l'étranger pour engager le dialogue avec les gens, en particulier les jeunes, au sujet de la démocratie, de la société, des droits de la personne – à propos de ce qui leur tient à cœur en somme. Par le truchement du site *À l'écoute des citoyens*, elle a pu faire part de ses impressions et commentaires sur des réunions ou des voyages auxquels elle a participé ou sur des dossiers particuliers. Les visiteurs du site ont eu l'occasion de commenter chacune de ses contributions.

Quels sujets ont déterminé ces discussions? Des événements qui se passent ici au Canada ou ailleurs dans le monde, le prolongement d'un Dialogue jeunesse, d'une discussion amorcée dans un *Point des arts* ou d'une visite officielle, que ce soit à Moncton, à Vancouver, à Athènes (Grèce) ou à Dakar (Sénégal). Des vidéos ont été versées dans le site *À l'écoute des citoyens* après ces événements et des blogues de personnes qui l'ont accompagnée au cours de ses visites ou qui ont participé à ces événements ont aussi été publiées tout au long de l'année.

La correspondance – Un outil de dialogue éprouvé et réel

Même si nous vivons à l'ère des médias électroniques, les messages d'anniversaire et d'autres messages spéciaux ainsi que la correspondance par écrit demeurent de bons moyens de briser les solitudes. D'après le volume des demandes, il est clair que de nombreux Canadiens sont heureux de recevoir des vœux à leur anniversaire ou à d'autres anniversaires, et d'autres messages spéciaux du gouverneur général lorsqu'ils célèbrent certains grands moments de leur vie. En outre, la gouverneure générale communique par courriel avec ceux qui correspondent avec elle de cette façon.

En 2009-2010, le BSGG a envoyé plus de 25 000 messages pour célébrer l'anniversaire de personnes ou d'organisations ou pour féliciter des Canadiens et Canadiennes de leurs contributions exceptionnelles au nom de la gouverneure générale, de même que 4 500 vœux d'anniversaire et de fête au nom de Sa Majesté la reine Elizabeth II. Les Services de la correspondance de la résidence officielle ont rédigé plus de 1 500 lettres en plus de nombreux messages par suite de visites officielles ou régionales. Cette année, Les Services ont répondu à 2 134 courriels via info@gg.ca, une augmentation de plus de 400 courriels par rapport à l'an dernier.

Les affaires publiques – Élargir la portée de l'action menée pour briser les solitudes

Le Bureau de presse de Rideau Hall supervise le développement de toutes les stratégies et l'utilisation des outils qui appuient les programmes et activités du gouverneur général.

En 2009-2010 :

- Le Bureau de presse de Rideau Hall a publié 187 communiqués et avis aux médias et 75 messages de la gouverneure générale, y compris des messages de condoléances à l'occasion du décès de soldats des Forces canadiennes. Le Bureau de presse a reçu environ 200 demandes d'entrevue et des centaines d'appels de journalistes.
- Le site Web www.gg.ca, relancé en octobre 2009, a été restructuré afin de faciliter la navigation pour les utilisateurs, d'améliorer sa fonctionnalité et de présenter les activités de la gouverneure générale, entre autres choses.
- La gouverneure générale a activement contribué au site Web www.ecoutedescitoyens.gg.ca, qui a été créé au début de son mandat. Ce site qui se veut un lieu virtuel de dialogue met en lumière les priorités du programme de Leurs Excellences. Pour la période visée, on compte sept Dialogues jeunesse, 11 *Points des arts* et deux Forums des arts urbains organisés au Canada et à l'étranger. Des blogues, des vidéos et des forums sont venus alimenter chacun de ces événements.

Les tableaux ci-dessous résument les statistiques sur la fréquentation des deux sites Web : www.gg.ca et www.ecoutedescitoyens.gg.ca.

Tableau 3 – Nombre de visites

Visites (Google)	2008-2009	2009-2010	% de variation
www.gg.ca	447 288	420 509	-6 %
www.ecoutedescitoyens.gg.ca	59 227	96 509	63 %

Tableau 4 – Nombre de pages visionnées

Nombre de pages visionnées (Google)	2008-2009	2009-2010	% de variation
www.gg.ca	1 646 174	1 697 214	3 %
www.ecoutedescitoyens.gg.ca	166 391	268 927	62 %

Remarque : Les visites représentent le nombre de séances individuelles ouvertes par tous les visiteurs du site.

Web 2.0 – Médias sociaux

Au cours de sa troisième année d'activité, le site *À l'écoute des citoyens* demeure un lieu de dialogue et de débat, un lieu où s'incarne la pensée selon laquelle la gouvernance tient davantage à l'écoute qu'à la parole. Leurs Excellences ont continué à faire part de leurs impressions de voyages et d'événements par des blogues, des vidéos et des forums.

En 2009, Son Excellence est devenue plus visible dans les médias sociaux, d'abord par un compte Facebook en juillet, puis un compte Twitter en septembre. Au mois de mars 2010, 6 622 admirateurs suivaient la gouverneure générale sur Facebook où ses photos, vidéos et commentaires sont affichés lorsqu'elle est en voyage. Twitter est devenu un outil de communication précieux au cours des visites de la gouverneure générale au Canada et en visite officielle à l'étranger puisqu'en moyenne, 25 p. 100 des visiteurs assidus sur ces médias sociaux proviennent des quatre coins du monde. Twitter a fourni une nouvelle façon d'entrer instantanément en rapport avec elle puisqu'elle mettait à jour son statut dès qu'elle assistait à un événement officiel pour faire part aux gens de ce qu'elle avait appris et permettre à d'autres de retransmettre l'information au moyen de microbillets.

Tableau 5 – Sommaire des médias sociaux

Sommaire des médias sociaux	
Vidéos affichées sur <i>À l'écoute des citoyens</i>	92
Blogues rédigés par la gouverneure générale	13
Blogues soumis par des participants et des invités du programme	140
Amis sur Facebook	6 622
Abonnés sur Twitter	2 494

- Le ministère de la Défense nationale continue d'appuyer activement le Bureau du secrétaire du gouverneur général en mettant à sa disposition deux photographes et un vidéographe officiels, tous membres des Forces aériennes. Au cours de la période visée, ils ont pris et archivé quelque 10 240 photographies des activités officielles de la gouverneure générale. Une sélection de ces photos est disponible en ligne par le biais d'albums qui illustrent chacune des activités publiques au programme de la gouverneure générale. Un service d'autorisation et de distribution de ces photos auprès des invités, des dignitaires, des médias, de publications et du public, vient leur donner un rayonnement encore plus grand.
- Rogers TV Ottawa a gracieusement capté et diffusé toutes les cérémonies de l'Ordre du Canada et de remises de Décorations pour actes de bravoure tenues à Rideau Hall. Ces cérémonies peuvent être suivies en direct sur www.gg.ca par les proches et les collègues des récipiendaires qui ne peuvent assister aux cérémonies.
- Grâce à l'appui de la Direction des affaires publiques, la Chancellerie des distinctions honorifiques a publié et distribué trois éditions du *Bulletin de l'Ordre du Canada* à tous ses membres.

- Le Programme de mentorat de l'Ordre du Canada en était à sa deuxième édition. Une campagne d'appel à candidatures a été orchestrée par la Direction des affaires publiques afin d'atteindre les jeunes de 18 à 25 ans. Des messages d'intérêt public ont été envoyés à plus de 150 radios à travers le pays et distribués sur les réseaux sociaux. Les 25 jeunes candidats retenus ont pu rencontrer le mentor avec qui ils ont été jumelés en novembre 2009. L'événement était ouvert aux médias et a suscité un grand intérêt. Par la suite, une discussion virtuelle avec la gouverneure générale a eu lieu, puis des blogues et une interaction en continu sur les réseaux sociaux ont pu maintenir l'intérêt et la participation des jeunes et de leurs mentors.
- Six cérémonies de remises de différents Prix du Gouverneur général ont eu lieu à Rideau Hall. Comme toujours, ces cérémonies ont bénéficié d'une excellente couverture médiatique.
- Les visites d'État et visites officielles menées par la gouverneure générale ont pu compter sur une stratégie de communication intégrée, avec le concours du ministère des Affaires étrangères et des missions canadiennes à l'étranger. Pour chacune de ces visites à l'étranger, un programme détaillé en ligne, des hyperliens, des photos, des vidéos, des blogues, des discours, une présence sur les médias sociaux et des bulletins électroniques ont été orchestrés et diffusés. Bref, toutes ces activités de communication ont permis d'atteindre un grand nombre de Canadiens et de résidents, en plus de démontrer la vitalité, les retombées et l'importance des relations qu'entretient le Canada à l'étranger.
- Il y a eu deux visites marquantes qui ont nécessité une planification et une coordination serrée des communications et relations médias, soit la visite de Leurs Majestés l'empereur et de l'impératrice du Japon en juin 2009, et la visite de Leurs Altesses Royales le prince de Galles et la duchesse de Cornouailles en novembre 2009. Ayant séjourné à Rideau Hall, ces invités de marque ont suscité un grand intérêt auprès de la population et beaucoup d'activités médiatiques ont été organisées et supervisées par l'équipe du Bureau de presse de Rideau Hall.
- Enfin, les Jeux olympiques d'hiver à Vancouver en février 2010 ont occupé une place importante parmi les événements auxquels a assisté la gouverneure générale. Ayant elle-même proclamé les Jeux ouverts, elle a participé à de nombreuses activités officielles au cours des mois précédents. Le point de départ des activités fut la visite en Grèce à l'automne 2009 afin d'assister au relais de la flamme olympique. Elles se sont terminées par la tenue des Jeux paralympiques de mars 2010. Le Bureau de presse de Rideau Hall a orchestré et collaboré à la mise en œuvre de plusieurs de ces événements.

PROGRAMMES PUBLICS

Célébrer le Canada – Activités publiques aux résidences officielles

Rideau Hall est la résidence officielle et le lieu de travail de chaque gouverneur général depuis la naissance du Canada en 1867. Située dans un cadre pittoresque au 1, promenade Sussex à Ottawa, Rideau Hall est la plus grande résidence officielle de la région de la capitale nationale.

La résidence officielle à Québec est située à l'intérieur de la Citadelle et surplombe le fleuve Saint-Laurent au haut de Cap-Diamant. Ce splendide bâtiment patrimonial sert de deuxième résidence officielle à tous les gouverneurs généraux depuis 1872.

Rideau Hall et la Citadelle sont riches d'une longue tradition comme lieux de rassemblement. Au fil des ans, les résidences sont devenues de plus en plus ouvertes et de plus en plus accessibles aux Canadiennes et Canadiens. Dans le même esprit, elles servent de décor à des activités publiques telles que des concerts, des visites et des portes ouvertes. Ces activités célèbrent l'histoire du Canada, renforcent les valeurs communes, explorent la collaboration interculturelle et présentent des artistes canadiens.

Concerts d'été du gouverneur général – Démontrer l'excellence artistique

En juillet 2009, la gouverneure générale a offert une fin de semaine de concerts extérieurs gratuits sur les terrains de Rideau Hall. Plus de 1 000 mélomanes ont assisté à ces concerts mettant en vedette des talents musicaux canadiens – la musique militaire enlevante de la fanfare de la Garde de cérémonie, les pièces baroques italiennes apaisantes du guitariste Andrew Mah et de la violoniste Renée-Paule Gauthier, de même que la fusion dynamique des rythmes orientaux et occidentaux de l'ensemble de percussions OnmanoKo, composé entièrement de femmes.

Une fois encore cette année, l'ours CHEO (Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario) et tous ses amis ont envahi les terrains de Rideau Hall pour une journée de plaisir en famille. Plus de 8 000 personnes ont participé au pique-nique de l'ourson CHEO, le 26 juin, organisé par CHEO et la Fondation CHEO en guise de remerciement pour tout l'appui qu'ils ont reçu d'aimables et généreux citoyens de l'Est de l'Ontario, de l'Ouest du Québec et d'ailleurs.

Programmes pour les visiteurs des résidences – Apprécier notre histoire contemporaine

Rideau Hall et la Citadelle sont reconnus comme des sites historiques nationaux et accueillent des visiteurs durant toute l'année. En 2009-2010, plus de 148 000 personnes ont visité ces deux lieux qui font partie de notre patrimoine artistique et culturel national. Les résidences officielles proposent des visites gratuites des bâtiments, des jardins et des collections, et des activités familiales ouvertes à tous.

À Rideau Hall, le public peut visiter les salles de cérémonie où l'on rend hommage aux Canadiennes et Canadiens et où l'on accueille les dignitaires. Rideau Hall abrite également

une somptueuse collection d'œuvres et de meubles de la collection de la Couronne et de pièces prêtées par divers musées canadiens et galeries d'art, une galerie unique de portraits des anciens gouverneurs généraux, certains des vitraux les plus admirables du Canada et de stimulantes expositions temporaires.

Conçu sur le modèle des grands domaines d'Angleterre, le domaine de Rideau Hall est embelli toute l'année par 10 000 arbres. En été, les visiteurs peuvent apporter leur pique-nique, se promener en suivant la brochure d'information, faire une chasse au trésor ou s'amuser sur la structure de jeux, et en hiver, ils peuvent patiner à l'extérieur.

À la Citadelle, le public peut visiter les salles de cérémonies et découvrir l'architecture de la résidence et les splendides collections de meubles et objets d'art de différentes époques et styles. À quelques pas de la Citadelle se dresse la Redoute du Cap-aux-Diamants, l'un des plus anciens bâtiments militaires au Canada. On y trouve trois chambres fortes, où ont lieu des expositions qui comprennent des objets et des illustrations historiques. Toutes ces attractions rappellent l'histoire de ce remarquable ouvrage de défense et l'histoire passée et présente de la charge publique la plus ancienne du Canada : celle du gouverneur général.

Comprendre le rôle du gouverneur général – Un programme d'éducation et d'exposition dynamique

Faire connaître le rôle du gouverneur général est une priorité pour le Bureau du secrétaire du gouverneur général. Notre objectif est d'atteindre autant de Canadiens que nous pouvons, d'un océan aux autres. Notre programme scolaire, à Rideau Hall à Ottawa et à la Citadelle à Québec, complète les cours d'histoire et d'éducation civique des enseignants. Toutefois, les enseignants ne peuvent pas tous amener leur groupe à ces trésors magnifiques. En réaction aux priorités du gouvernement et aux demandes des enseignants, le BSGG met au point une nouvelle section du site Web, qui sera lancée l'an prochain, pour faire le lien entre l'institution et les enseignants et élèves à la grandeur du Canada, au moyen de plans de leçons, de documents et de fiches d'exercices pour les élèves ainsi que des jeux-questionnaires et des jeux simples en ligne.

Cette année, le BSGG a créé trois nouvelles vitrines d'exposition à Rideau Hall. La première sert à commémorer nos soldats tombés au combat en Afghanistan. Nous avons aussi proposé à nos visiteurs une vitrine d'exposition permanente en l'honneur d'Oscar Peterson dans la Salle de bal et une exposition de photos présentant le programme actuel de Leurs Excellences.

Le Salon des ambassadeurs sert souvent de lieu d'exposition temporaire. Il est situé dans l'aile des appartements officiels de la résidence. Bon nombre de nos expositions sont présentées en collaboration avec d'autres institutions culturelles.

L'exposition L'esprit du lieu : jeunes artistes de la Colombie-Britannique a été présentée de mars à novembre 2009. L'exposition **DIASPORart** : Stratégie et séduction des artistes canadiens de diverses communautés culturelles dans des œuvres de la banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada a été inaugurée en septembre 2009 et durera un an.

Une nouvelle exposition, en voie d'élaboration au Centre des visiteurs, mettra en lumière le rôle du gouverneur général et l'histoire de Rideau Hall.

À la Citadelle de Québec, des travaux de conservation importants ont été entrepris pour préserver le *Grand Livre de Champlain*, un cadeau à la population canadienne des villes françaises de La Rochelle, de Rochefort et de l'Agglomération Royan Atlantique.

RENDRE HOMMAGE AUX CANADIENNES ET CANADIENS ET RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE

Le Régime canadien de distinctions honorifiques – Pour la vaillance, la bravoure, l'excellence et le service

La Chancellerie des distinctions honorifiques – Témoigner une reconnaissance digne et significative

Chaque année, le gouverneur général remet des distinctions honorifiques nationales pour reconnaître des réalisations exceptionnelles, des actes de bravoure et un service remarquable envers le Canada ou l'humanité tout entière. Ensemble, les ordres, décorations et médailles forment le Régime canadien de distinctions honorifiques.

Mandatée pour aider le gouverneur général dans l'administration de ce régime de distinctions nationales, la Chancellerie des distinctions honorifiques, qui fait partie du Bureau du secrétaire du gouverneur général, administre les actuelles distinctions honorifiques canadiennes et surveille le processus de création de nouvelles distinctions honorifiques.

Les cérémonies de remise d'insignes ont lieu régulièrement à Rideau Hall et à la Citadelle, et parfois dans d'autres lieux au Canada.

Distinctions honorifiques canadiennes en 2009-2010 – Faits saillants d'une année d'excellence

La gouverneure générale a été l'hôte, dans diverses régions du pays, de plusieurs cérémonies d'investiture, dont deux de l'Ordre du Canada, deux de l'Ordre du mérite militaire et une de l'Ordre du mérite des corps policiers, d'une cérémonie de remise de Décorations pour le service méritoire et pour la vaillance militaire, de deux cérémonies de remise de Décorations pour actes de bravoure et de deux cérémonies pour les prix et décorations vice-royales. Elle a également présidé la cérémonie inaugurale de la Médaille du sacrifice. Ont assisté à ces cérémonies 479 récipiendaires de récompenses nationales en compagnie de 2 196 invités de toutes les régions du Canada.

La gouverneure générale a aussi présidé deux cérémonies de remise du Prix du Gouverneur général pour l'entraide en reconnaissance de l'engagement de 44 bénévoles exceptionnels à l'égard de leur collectivité.

Nouvelles médailles – La Médaille du sacrifice

Le 9 novembre 2009, la gouverneure générale a présidé à la présentation inaugurale de la Médaille du sacrifice, créée pour reconnaître de façon concrète et durable les sacrifices consentis par les membres des Forces canadiennes et par celles et ceux travaillant à leurs côtés, qui ont été blessés ou qui ont perdu la vie à la suite d'un acte hostile. La Médaille est également décernée à titre posthume à tous les militaires des Forces canadiennes décédés en service.

L’Autorité héraldique du Canada : servir les Canadiens

La Chancellerie des distinctions honorifiques est aussi responsable de l’Autorité héraldique du Canada dont le gouverneur général est le chef. L’Autorité crée et officialise des armoiries, drapeaux et insignes pour les citoyens et organismes canadiens, ainsi que pour les unités des Forces canadiennes.

L’objectif principal de l’Autorité est de rendre l’héraldique accessible à tous les Canadiens. L’Autorité favorise en outre de bonnes pratiques au Canada en ce qui concerne l’héraldique en appliquant les plus hautes normes de cet art ainsi qu’en élaborant des méthodes de recherche et d’enregistrement conformes aux normes d’excellence internationales.

À cette fin, l’Autorité héraldique du Canada a lancé un registre en ligne des armoiries, drapeaux et insignes en 2005.

Le registre en ligne renfermera, plus tard, des renseignements et des illustrations sur les emblèmes consignés dans les cinq volumes du *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*. En 2009-2010, le registre en ligne contenait les 100 premières pages du volume III, les 538 pages du volume IV et les pages 1 à 200 du volume V. Le registre sera mis à jour plusieurs fois par an, peu de temps après la publication dans la *Gazette du Canada* des nouveaux enregistrements et des nouvelles concessions, approbations et confirmations.

SERVICES INTERNES

Il y a une claire division des tâches au sein du Bureau du secrétaire du gouverneur général : certains membres du personnel servent la gouverneure générale et le public, d'autres constituent le « pivot administratif » de l'organisation. Bien que les membres de ce dernier groupe soient moins visibles, ils sont tout aussi essentiels au succès du Bureau. Ces fonctions de « cheville ouvrière », appelées des services ministériels, sont essentielles au bon fonctionnement et à la santé du BSGG. Les services comprennent : l'Administration et les Ressources humaines, Gestion stratégique et Services financiers, Technologie de l'information, Gestion de l'information et Gestion du matériel.

Grâce à une gestion serrée, à des pratiques de travail efficaces et à un personnel qualifié et dévoué, une organisation peut bien fonctionner et accomplir sa mission. Comme le présent rapport l'indique, le BSGG est bien géré, c'est une organisation productive avec un personnel très compétent qui atteint systématiquement ses objectifs et appuie la gouverneure générale du Canada à accomplir son mandat.

Dans le cadre du Plan stratégique 2008-2011 et du Plan des ressources humaines 2008-2011, le BSGG a déterminé deux priorités stratégiques :

- renforcer à l'interne les pratiques de gestions et la gestion stratégique en ce qui concerne la gestion du risque, la gestion du rendement et la gestion de l'information;
- favoriser la création d'un milieu positif qui appuie les employés et renforce la capacité de l'organisation.

Ces deux priorités stratégiques ainsi que d'autres priorités sont décrites en détail à l'annexe E.

La liste suivante présente les principales questions liées à de meilleures pratiques de gestion et à la gestion stratégique :

- la planification stratégique;
- la planification intégrée des ressources humaines et des opérations;
- le renforcement des contrôles internes;
- l'établissement et la surveillance des budgets;
- une meilleure accessibilité aux rapports ainsi que des renseignements financiers mensuels pour appuyer la prise de décisions;
- le processus et les outils de gouvernance pour appuyer les décisions de financement;
- l'élaboration d'un cadre de gestion du risque et de mesure du rendement;
- l'élaboration d'un cadre de conservation et d'élimination des archives du BSGG;
- l'amélioration des processus et des politiques en matière de sécurité des technologies de l'information,
- l'instauration d'une solide culture de la gestion de l'information fondée sur les politiques et les procédures reconnues, adaptées à cette organisation.

Trois questions clés ont été définies pour les marques de reconnaissance et les récompenses destinées aux employés :

- le renouvellement de l'effectif;
- la mise en place d'une saine stratégie de gestion du rendement et d'apprentissage;
- l'élaboration et la mise en œuvre de programmes, nouveaux ou remaniés, des ressources humaines concernant le « bien-être ».

Récemment, comme bien d'autres organisations, le Bureau du secrétaire du gouverneur général a dû faire plus avec moins. Les exigences accrues en matière de production de rapports et de gestion des ressources humaines et financières continuent de peser sur les employés qui ont à cœur de satisfaire aux besoins de l'organisation et de seconder la gouverneure générale. En dépit de ces limitations, nous continuons de mener à bien de nombreuses initiatives, par exemple la création d'une infrastructure d'intranet, une stratégie de gestion du rendement et un cadre de gestion du risqué entre autres – pour nous donner les outils nécessaires afin d'accomplir de plus grandes choses avec moins de ressources.

Comme c'est le cas dans l'ensemble de la fonction publique, le nombre d'employés qui prennent leur retraite augmente, ce qui a des répercussions sur l'organisation puisque nous perdons des connaissances et des compétences organisationnelles précieuses tandis que de nouveaux employés plus jeunes arrivent dans le domaine avec très peu d'expérience. Cela exerce des pressions additionnelles sur le personnel chevronné qui doit former et superviser le personnel moins expérimenté.

ANNEXE A

APPUI DE LA PART D'AUTRES MINISTÈRES

Outre l'appui du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG), six autres ministères et organismes fédéraux sont mandatés à appuyer les activités du gouverneur général :

- le **ministère de la Défense nationale (MDN)** offre un appui logistique et des services de transport au gouverneur général pour lui permettre de remplir ses fonctions officielles (appui similaire à celui offert au premier ministre);
- la **Gendarmerie royale du Canada (GRC)** fournit au gouverneur général et à son conjoint des services de sécurité et de protection personnelle au pays et à l'étranger (comme pour le premier ministre);
- la **Commission de la capitale nationale (CCN)** est responsable des projets de préservation, d'entretien, de construction et d'immobilisations pour toutes les résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale, y compris Rideau Hall;
- le **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)** conseille le gouverneur général sur les questions de politique étrangère et défraye les dépenses associées aux visites officielles de dignitaires étrangers ainsi que celles qui découlent du programme international du gouverneur général ou de ses activités menées à la demande du premier ministre;
- **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)** fournit au BSGG un soutien pour la Citadelle de Québec et les installations de la Chancellerie des distinctions honorifiques, de même que certains services du Receveur général;
- le BSGG travaille également en étroite collaboration avec d'autres ministères tels que celui du **Patrimoine canadien (PCH)**, ministère responsable des activités comme les visites royales, les funérailles nationales, les services commémoratifs nationaux et les célébrations d'anniversaires spéciaux.

Ces ministères et organismes fournissent ce soutien au gouverneur général dans le cadre de leurs responsabilités législatives et assument ces responsabilités à même leurs crédits parlementaires. En 2009-2010, le soutien fourni par ces six ministères et organismes s'est élevé à 28,4 millions de dollars (voir le tableau 6). Ces fonds sont demandés et dépensés directement par les autres ministères ou organismes gouvernementaux et ne sont pas transférés au budget du BSGG.

Tableau 6 – Appui d’autres ministères fédéraux *

MDN ¹	GRC ²	CCN ³	MAECI ⁴	TPSGC	PCH
8,4 \$	4,7 \$	10,9 \$	2,8 \$	1,5 \$	0,1 \$

* Tous les chiffres sont en millions de dollars

1. Les principaux coûts auxquels le MDN contribue principalement sont ceux associés aux aéronefs et au personnel; l’utilisation d’aéronefs a augmenté en 2009-2010 à cause du nombre de visites officielles.
2. Les chiffres pour 2008-2009 auraient dû indiquer un coût total de 4,9 millions de dollars (plutôt que de 4,3 millions de dollars).
3. Les coûts assumés par la CCN pour appuyer le BSGG comprennent ceux de trois grands projets d’immobilisation pour rénover la clôture de périmètre (1,6 million de dollars), les serres (2,8 millions de dollars) et l’édifice du Dôme (300 000 \$).
4. Ces coûts sont principalement attribués aux visites officielles suivantes – Norvège et Ukraine; Slovaquie, Croatie et Grèce; Mexique, Guatemala et Costa Rica; Afrique, Sénégal, Congo et Rwanda.

Les états financiers du BSGG pour l’exercice 2009-2010 (annexe C) reflètent certains services qui ont été fournis gratuitement par d’autres ministères (p. ex. locaux, services juridiques, contribution de l’employeur aux régimes d’assurance pour les soins de santé et les soins dentaires).

ANNEXE B

DÉPENSES DE 2009-2010

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Activités de programme par sous-activité

2009-2010
Dépenses réelles
(en dollars)

Dépenses non législatives

Programmes relatifs aux responsabilités constitutionnelles et d'État, aux cérémonies et aux activités publiques

Salaires	6 546 347
Cérémonial d'État	32 868
Activités de transition	-
Planification et mise en œuvre de programmes	1 054 834
Communications et information publique	163 665
Services aux visiteurs	524 835
Appui aux anciens gouverneurs généraux	363 168
Total partiel	8 685 717

Programme des distinctions honorifiques

Salaires	2 075 977
Programme des événements - Distinctions honorifiques	417 630
Ordres canadiens, décorations, médailles et prix	366 234
Programme de l'Autorité héraldique du Canada	60 593
Soutien au programme des distinctions honorifiques canadiennes	3 217
Total partiel	2 923 651

Gestion ministérielle

Salaires	3 342 873
Planification ministérielle et gestion financière	19 696
Gestion des ressources humaines	117 961
Gestion de la technologie et de l'information	873 078
Gestion des installations, du matériel et du transport	351 164
Total partiel	4 704 772

Dépenses budgétaires statutaires

Salaires	129 068
Salaire de la gouverneure générale	129 068
Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux	398 679
Contribution de l'employeur au régime d'avantages sociaux	2 102 169
Dépenses des produits de la vente des biens de la Couronne	2 563
Total partiel	2 632 479

Dépenses totales en regard des crédits affectés

18 946 619

ANNEXE C



**ÉTATS FINANCIERS DU
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Déclaration de responsabilité de la direction

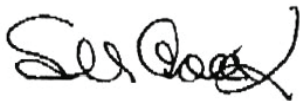
La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2010 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, qui sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations aux chapitres de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du BSGG. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada concordent avec les états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du BSGG soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction.

Les états financiers du BSGG n'ont pas fait l'objet d'une vérification.



Sheila-Marie Cook
Le secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
L'administratrice générale



Dorothy M. Grandmaitre
La directrice générale p.i des
Services ministériels
La dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada
Le 30 juillet 2010

Bureau du secrétaire du gouverneur général
État de la situation financière (non vérifié)
Exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2010	2009
		Redressé (note 11)
ACTIFS		
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	1,316,634	1,553,133
Débiteurs et avances (note 4)	259,373	52,130
Stocks – boutique de souvenirs	41,960	68,552
Total des actifs financiers	1,617,967	1,673,815
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	24,523	-
Médailles et cadeaux officiels	389,915	412,826
Immobilisations corporelles (note 5)	120,688	159,758
Total des actifs non financiers	535,126	572,584
	2,153,093	2,246,399
PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	1,307,736	1,561,258
Indemnités de vacances et congés compensatoires	466,011	474,763
Revenus reportés (note 7)	16,787	4,430
Avantages sociaux futurs (note 8)	1,899,116	2,358,695
	3,689,650	4,399,146
Avoir du Canada	(1,536,557)	(2,152,747)
	2,153,093	2,246,399

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Sheila-Marie Cook
 Le secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
 L'administratrice générale

Ottawa, Canada
 Le 30 juillet 2010

Dorothy M. Grandmaitre
 La directrice générale p.i.
 des Services ministériels
 La dirigeante principale des finances

Bureau du secrétaire du gouverneur général

État des résultats (*non vérifié*)

Exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2010	2009
Charges		
Programmes relatifs aux responsabilités constitutionnelles et d'État, aux cérémonies et aux activités publiques	17,838,813	17,221,813
Programme des distinctions honorifiques canadiennes	5,116,659	4,694,863
Services internes	9,012,104	8,069,637
Total des charges	31,967,576	29,986,313
Revenus		
Programmes relatifs aux responsabilités constitutionnelles et d'État, aux cérémonies et aux activités publiques	75,371	73,183
Programme des distinctions honorifiques canadiennes	22,185	42,640
Total des revenus	97,556	115,823
Coût de fonctionnement net	31,870,020	29,870,490

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du secrétaire du gouverneur général
État de l'avoir du Canada (*non vérifié*)

Exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2010	2009
		Redressé (note 11)
Avoir du Canada, début de l'exercice	(2,152,747)	(1,743,155)
Coût de fonctionnement net	(31,870,020)	(29,870,490)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	19,281,728	20,002,601
Variation des sommes à recevoir du Trésor	(236,499)	49,400
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	13,440,981	9,408,897
Avoir du Canada, fin de l'exercice	(1,536,557)	(2,152,747)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du secrétaire du gouverneur général
État des flux de trésorerie (*non vérifié*)
Exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2010	2009
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	31,870,020	29,870,490
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(13,440,981)	(9,408,897)
Amortissement des immobilisations corporelles	(85,975)	(157,605)
Variations de l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	207,243	(60 686)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	24,523	-
Augmentation (diminution) – stocks du magasin de souvenirs	(26,592)	(108,083)
Augmentation (diminution) – médailles et cadeaux officiels	(22,911)	6,660
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	253,522	(79,383)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congrés compensatoires	8,752	(19,091)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	(12,357)	20,020
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	459,579	(110,503)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	19,234,823	19,952,922
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	46,905	49,679
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	46,905	49,679
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	19,281,728	20,002,601

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le décret du Conseil privé 1952-1903, en date du 31 mars 1952, désignait le Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) comme ministère pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les principaux objectifs du BSGG consistent à faire en sorte que le gouverneur général, représentant de la Couronne au Canada, soit en mesure de remplir ses responsabilités d'État et ses fonctions cérémonielles, y compris la reconnaissance de l'excellence. Le Bureau assume également les dépenses relatives aux rentes et aux activités des anciens gouverneurs généraux. À ces fins, les activités du BSGG sont réparties en trois secteurs :

- a) Les programmes relatifs aux rôles constitutionnels et responsabilités d'État, aux cérémonies et aux activités publiques – Ces programmes permettent d'appuyer le gouverneur général en ce qui a trait à la planification et à l'exécution du programme, aux communications, à l'accès des citoyens et aux services aux visiteurs, et de soutenir les activités des anciens gouverneurs généraux;
- b) Le programme des distinctions honorifiques – Ce programme comprend l'administration des décorations, médailles, récompenses et ordres décernés par le Canada ainsi que l'administration de l'Autorité héraldique du Canada;
- c) Services internes – Le BSGG fournit des services et des ressources pour répondre à ses propres besoins et appuyer ses activités internes ainsi que pour remplir ses obligations organisationnelles. Ces services et ressources portent sur les secteurs suivants : gestion et surveillance, gestion des ressources humaines, gestion des finances, gestion de l'information, technologies de l'information, gestion du matériel, acquisitions et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble de l'organisation et non celles fournies à un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncés ci-après, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'application des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a) Autorisations parlementaires – Le BSGG est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au BSGG ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 fait le rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

- b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – Le BSGG fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le BSGG est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le BSGG sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- c) Les sommes à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découlent d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte sur les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Une somme à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le BSGG a le droit de prélever sur le Trésor sans autre affectation d'autorisations sur ses passifs.
- d) Revenus :
- Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le BSGG a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date ultérieure.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- e) Charges – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
- Les indemnités de vacances et congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés du travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- f) Avantages sociaux futurs :
- i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du BSGG au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées; elles représentent l'obligation totale du Bureau à l'égard du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le BSGG n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars

- ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés accomplissent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux acquis par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.
- g) Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.
- h) Les stocks de la boutique de souvenirs se composent d'articles destinés à la revente et sont évalués au moindre du coût (évalué selon la méthode du coût moyen) ou de la valeur de réalisation nette.
- i) Médailles et cadeaux officiels – Comprennent les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et des autres distinctions ainsi que les cadeaux officiels conservés en vue d'être remis dans l'avenir; ils sont comptabilisés au coût original.
- j) Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le BSGG n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique ni les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	7 ans
Véhicules	5 ans
Autre matériel	10 ans

- k) Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux – Conformément aux dispositions de la *Loi sur le gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, des rentes imposables sont versées i) aux anciens gouverneurs généraux, ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement sur l'indice des prix à la consommation et constatées comme charge dans la période au cours de laquelle leur paiement est exigible.
- l) Incertitude relative à la mesure – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le BSGG reçoit la majeure partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent ou pendant l'exercice en cours, ou qui le seront dans un exercice futur.

En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du BSGG diffèrent selon qu'ils sont présentés suivant le financement octroyé par le gouvernement ou suivant la méthode de la comptabilité d'exercice. Le rapprochement des différences est présenté dans les tableaux suivants :

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (non vérifiées)
Exercice terminé le 31 mars

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours

	2010	2009
		<i>(en dollars)</i>
Coût de fonctionnement net	31,870,020	29,870,489
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais pas sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(13,440,981)	(9,408,897)
Médailles et cadeaux officiels remis	(168,673)	(222,365)
Prestations de départ des employés	459,579	(110,502)
Amortissement des immobilisations corporelles	(85,975)	(157,605)
Stocks	(44,053)	(52,127)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	8,752	(19,090)
Revenu non disponible pour les dépenses	113,300	95,803
	<u>(13,158,051)</u>	<u>(9,874,783)</u>
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Ajout : Achat de médailles et de cadeaux officiels	145,762	122,478
Achat de marchandises pour la boutique de souvenirs	17,461	50,591
Charges payées d'avance	24,523	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	46,905	49,679
	<u>234,651</u>	<u>222,748</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>18,946,620</u>	<u>20,218,454</u>

b) Autorisations fournies et utilisées

Autorisations fournies		
Crédit 1 – Dépenses liées aux programmes	17,484,766	17,978,057
Montants législatifs	2,632,493	2,534,103
Moins :		
Montant disponible pour les exercices ultérieurs	-	(13)
Périmés : dépenses liées aux programmes	(1,170,626)	(293,551)
Périmés : dépenses législatives	(13)	(142)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>18,946,620</u>	<u>20,218,454</u>

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (*non vérifiées*)
Exercice terminé le 31 mars

4. Débiteurs et avances

Le tableau qui suit donne le détail des débiteurs et des avances du BSGG :

	2010	2009
	<i>(en dollars)</i>	
Débiteurs des autres ministères et organismes	219,505	41,906
Débiteurs de l'extérieur	35,268	224
Avances aux employés	4,600	10,000
Total	259,373	52,130

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (non vérifiées)
Exercice terminé le 31 mars

5. Immobilisations corporelles

(en dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2010	2009
Matériel informatique	940,882	46,905	-	987,787	887,576	33,994	-	921,570	66,217	53,306
Logiciels informatiques	194,496	-	-	194,496	145,648	27,785	-	173,433	21,063	48,848
Véhicules	326,628	-	-	326,628	281,920	22,354	-	304,274	22,354	44,708
Autre matériel	18,422	-	-	18,422	5,526	1,842	-	7,368	11,054	12,896
Total	1,480,428	46,905	-	1,527,333	1,320,670	85,975	-	1,406,645	120,688	159,758

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

6. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau qui suit donne le détail des crédoiteurs et des charges à payer du BSGG.

	2010	2009
	<i>(en dollars)</i>	
Crédoiteurs – parties de l'extérieur	551,905	319,392
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	212,559	68,269
	764,464	387,661
Charges à payer	543,272	1,173,597
Total	1,307,736	1,561,258

7. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçu de parties externes à titre de cadeaux, dons et legs faits à Rideau Hall par des organismes privés ou des particuliers en vue de financer des activités précises. Les détails des opérations de ce compte sont les suivants

	2010	2009
	<i>(en dollars)</i>	
Solde d'ouverture	4,430	24,450
Sommes reçues	12,357	-
Revenus constatés	-	(20,020)
Solde de clôture	16,787	4,430

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

8. Avantages sociaux futurs

a) **Prestations de retraite** : Les employés du BSGG participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, qui est administré par le gouvernement du Canada, lequel en est le répondant. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées sur l'inflation.

Tant les employés que le BSGG versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2009-2010, les charges du BSGG s'élèvent à 1 517 766 \$ (1 423 923 \$ en 2008-2009), ce qui représente environ 1,9 fois (2 fois en 2008-2009) les cotisations des employés.

La responsabilité du BSGG relativement au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

b) **Indemnités de départ** : Le BSGG verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

	2010	2009
	<i>(en dollars)</i>	
Obligation pour prestations constituées, début de l'exercice	2,358,695	2,248,192
Charge pour l'exercice	(356,814)	221,743
Prestations versées pendant l'exercice	(102,765)	-111,240
Obligation pour prestations constituées, fin de l'exercice	1,899,116	2,358,695

9. Opérations entre apparentés

Selon le principe de la propriété commune, le BSGG est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le BSGG a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est précisé ci-après.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le BSGG a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs concernant les locaux, les services juridiques, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les indemnités des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du BSGG :

	2010	2009
	<i>(en dollars)</i>	
Locaux	12,406,729	8,441,408
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	985,787	959,141
Services juridiques	48,465	8,348
Total	13,440,981	9,408,897

De plus, un certain nombre d'autres ministères appuient les activités du gouverneur général et du BSGG dans le cadre de leur mandat. Chaque ministère donateur détermine le niveau d'appui et de services dispensé au Bureau et les sommes sont puisées dans son budget. Les ministères en question doivent affecter et gérer les fonds qu'ils versent pour soutenir les activités du gouverneur général ainsi que celles du BSGG. Ils sont visés par les lignes directrices du Conseil du Trésor. Les sommes dépensées ne figurent pas dans les comptes du BSGG pas plus que dans ses charges de fonctionnement.

Les principaux ministères et organismes qui offrent des services de soutien sont les suivants : la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour les services de protection et de sécurité; le ministère de la Défense nationale pour les services de transport, de soutien aux cérémonies, de soutien logistique et de photographie; Affaires étrangères et Commerce international Canada pour les avis en matière de politique étrangère et le soutien aux visites de dignitaires étrangers et aux visites d'État; le ministère du Patrimoine canadien pour les services de planification et d'animation des cérémonies et événements officiels, dont les visites royales et les funérailles nationales.

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de l'exécution des programmes qui s'adressent au public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, par exemple les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats du BSGG.

b) Autres opérations entre apparentés :

	2010	2009
	<i>(en dollars)</i>	
Charges - autres ministères et organismes	1,971,969	2,165,608
Revenus - autres ministères et organismes	-	883

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes des états financiers (non vérifiées)
Exercice terminé le 31 mars

10. Information sectorielle
(en dollars)

La présentation par secteur de l'information est fondée sur l'architecture des activités de programme du BSGG ainsi que sur les conventions comptables décrites à la note 2. Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales activités de programme, selon les principaux articles de dépense et types de revenus. Voici les résultats relatifs à chaque secteur pour la période :

	Rôles		Distinctions honorifiques canadiennes		Total 2010	Total 2009
	constitutionnels, de représentant du chef d'État, cérémonial, act. Publiques	Services internes	Services internes	Distinctions honorifiques canadiennes	Total 2010	Total 2009
Charges de fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux des employés	9,131,944	3,879,562	3,879,562	2,168,099	15,179,605	16,178,774
Locaux	6,451,499	3,846,086	3,846,086	2,109,144	12,406,729	8,441,408
Matériel et fournitures	420,861	297,021	297,021	317,024	1,034,906	1,199,320
Services professionnels et spéciaux	612,167	75,938	75,938	42,704	730,809	870,767
Déplacements	172,597	24,538	24,538	369,646	566,781	663,741
Autres services commerciaux	359,209	103,507	103,507	57,877	520,593	855,377
Pension des anciens gouverneurs généraux	398,679	-	-	-	398,679	437,856
Services de télécommunications	44,371	315,179	315,179	-	359,550	388,595
Services d'information	162,344	32,878	32,878	43,439	238,661	291,946
Achat de services de réparation et d'entretien	2,207	191,493	191,493	-	193,700	194,607
Franchissement, port, messagerie et camionnage	2,558	116,545	116,545	150	119,253	112,122
Location	79,768	43,382	43,382	8,576	131,726	163,838
Charge d'amortissement	-	85,975	85,975	-	85,975	157,605
Chaîne de fonction héraldique	-	-	-	-	-	20,020
Charges diverses	609	-	-	-	609	10,337
Total des charges	17,838,813	9,012,104	9,012,104	5,116,659	31,967,576	29,986,313
Revenus						
Boutique de souvenirs	72,808	-	-	-	72,808	73,170
Frais d'utilisation – héraldique	-	22,185	-	22,185	22,185	22,620
Don – chaîne de fonction héraldique	-	-	-	-	-	20,020
Autres	2,563	-	-	-	2,563	13
Total des revenus	75,371	22,185	-	22,185	97,556	115,823
Coût net des activités poursuivies	17,763,442	9,012,104	9,012,104	5,094,474	31,870,020	29,870,490

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes des états financiers (*non vérifiées*)

Exercice terminé le 31 mars

11. Adoption de nouvelles conventions comptables

Durant l'exercice, le BSGG a adopté la nouvelle norme comptable du Conseil du Trésor, soit la NCCT 1.2 – États financiers des ministères et des organismes, qui s'applique à lui depuis l'exercice 2009-2010. Le principal changement apporté aux conventions comptables du BSGG qui découle de l'adoption de la nouvelle norme est la constatation des sommes à recevoir du Trésor parmi les éléments d'actif de l'état de la situation financière.

L'adoption des nouvelles conventions comptables du Conseil du Trésor est présentée de manière rétroactive. Le tableau qui suit montre les répercussions sur les données comparatives de 2008-2009 :

	2009 Avant rajustement	Répercussions des changements	2009 Après rajustement
<hr/> <i>(en dollars)</i>			
État de la situation financière			
Éléments d'actif	693,266	1,553,133	2,246,399
Avoir du Canada	3,705,880	1,553,133	2,152,747

12. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de les rendre conforme à la présentation.

ANNEXE D

LE RÉGIME CANADIEN DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES EN 2009-2010

Le Régime canadien de distinctions honorifiques

Chaque année, le gouverneur général remet des distinctions et prix à des centaines de personnes, allant des bénévoles communautaires aux astronautes, en passant par des acteurs, des militaires, des universitaires et des citoyens de tous les jours. Le Régime canadien de distinctions honorifiques rend hommage à des Canadiens de tous les horizons pour leur contribution à la société.

Les ordres canadiens – Pour une vie de réalisations et de services à la nation

Créé en 1967 pour marquer le centenaire de la Confédération canadienne, l'Ordre du Canada est la plus haute récompense du Régime canadien de distinctions honorifiques. Il couronne l'œuvre d'une vie, le dévouement exceptionnel d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation.

- **Compagnon du l'Ordre du Canada (C.C.)** reconnaît l'œuvre de toute une vie et le mérite exceptionnel de personnes ayant apporté une contribution extraordinaire au Canada et au bien de l'humanité. En 2009-2010, la gouverneure générale, en sa qualité de chancelière et Compagnon principal de l'Ordre, a accordé cette distinction à six compagnons.
- **Officier de l'Ordre du Canada (O.C.)** reconnaît l'œuvre d'une vie et le grand mérite de personnes ayant apporté une contribution importante au Canada et au bien de l'humanité. En 2009-2010, la gouverneure générale a nommé 31 officiers dans l'Ordre du Canada.
- **Membre de l'Ordre du Canada (C.M.)** reconnaît une vie vouée au service d'une communauté, d'un groupe ou d'un champ d'activité. La gouverneure générale a accordé cette distinction à 57 membres en 2009-2010.

Institué en 1972, l'**Ordre du mérite militaire** reconnaît les services exceptionnels de Canadiens et Canadiennes qui, dans l'exercice de leurs fonctions au sein des Forces armées régulières et de réserve, ont fait preuve d'un dévouement et d'une assiduité bien au-delà de ce que le devoir leur commandait. L'ordre honore leur dévouement envers le Canada à trois niveaux :

- **Commandeur du mérite militaire (C.M.M.)** reconnaît des services méritoires exceptionnels et le leadership éprouvé dans l'exercice de fonctions d'un niveau de responsabilité élevé. En 2009-2010, la gouverneure générale, en qualité de chancelière et commandeur de l'Ordre, a nommé six commandeurs de l'Ordre du mérite militaire.

- **Officier du mérite militaire (O.M.M.)** reconnaît des services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités; en 2009-2010, la gouverneure générale a accordé cette distinction à 22 officiers;
- **Membre du mérite militaire (M.M.M.)** reconnaît des services exceptionnels ou pour rendement exceptionnel dans l'exercice des fonctions : la gouverneure générale a décerné cette distinction à 83 membres en 2009-2010.

L'**Ordre du mérite des corps policiers** honore la carrière de service exceptionnel ou du mérite remarquable d'hommes et de femmes des services de police canadiens. Instaurée en 2000, cette décoration rend hommage à leur engagement envers le pays et met avant tout l'accent sur le mérite exceptionnel, la contribution aux services de police et le développement communautaire. En 2009-2010, la gouverneure générale a effectué 30 nominations au sein de l'Ordre.

La reine Victoria a établi l'**Ordre royal de Victoria** en 1896 pour récompenser les services insignes ou personnels rendus à la Souveraine ou à la famille royale. L'Ordre peut être conféré par la Reine du Canada en reconnaissance de services rendus à la Souveraine ou à des membres de la famille royale lors des visites royales au Canada. Il n'y a pas eu de nouveaux membres en 2009-2010.

L'**Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem** est un ordre servant d'hommes et de femmes charitables qui exercent leur œuvre de bienfaisance principalement par l'intermédiaire de ses deux fondations, à savoir l'Hôpital ophtalmologique Saint-Jean, à Jérusalem, et l'Ambulance Saint-Jean. Créé en 1888 par la reine Victoria, l'Ordre fait partie du Régime canadien de distinctions honorifiques depuis 1990 et comprend cinq grades, dont les grades de Bailli ou Dame Grand-Croix, de Chevalier ou Dame, de Commandeur, d'Officier et de Membre servant. En sa qualité de prier, la gouverneure générale a fait 160 nominations à l'Ordre de Saint-Jean en 2009-2010.

Décorations et médailles militaires – Pour vaillance, professionnalisme et dévouement au devoir

La **Croix de Victoria (V. C.)** a été instaurée par la reine Victoria en 1856 et a été jusqu'en 1945 décernée à des Canadiens qui ont combattu. La Croix de Victoria canadienne a le même aspect et fait l'objet des mêmes critères d'attribution que la Croix de Victoria britannique.

La Croix de Victoria reconnaît les actes de bravoure ou d'abnégation insignes, ou le dévouement ultime au devoir, face à l'ennemi.

L'Étoile de la vaillance militaire (É.V.M.) qui a été créée par la reine Elizabeth II en 1992 et est décernée depuis 1993 pour reconnaître des services éminents accomplis avec courage face à l'ennemi. En 2009-2010, la gouverneure a remis cette décoration à un récipiendaire. La **Médaille de la vaillance militaire (M.V.M.)** reconnaît un acte de bravoure ou de dévouement face à l'ennemi. La gouverneure générale a remis cette décoration à cinq récipiendaires en 2009-2010.

La **Médaille du service méritoire (division militaire)** reconnaît une action militaire qui a été accomplie avec un grand professionnalisme selon des normes très rigoureuses, et dont les Forces canadiennes ont tiré des avantages ou des honneurs. La division militaire a deux niveaux :

- la **Croix du service méritoire (C.S.M.)** reconnaît une action militaire qui a été accomplie avec un professionnalisme exceptionnel ou qui présente une très grande valeur et dont les Forces canadiennes ont tiré des avantages considérables ou de grands honneurs. En 2009-2010, la gouverneure générale a remis cette décoration à quatre récipiendaires;
- la **Médaille du service méritoire (M.S.M.)** reconnaît une action militaire qui a été accomplie avec un grand professionnalisme selon des normes très rigoureuses, et dont les Forces canadiennes ont tiré des avantages ou des honneurs. En 2009-2010, la gouverneure générale a décerné cette décoration à 27 récipiendaires.

La reine Elizabeth II a créé les **Décorations pour service méritoire (division civile)** en 1984 pour reconnaître les personnes dont les actions ou les activités dans un temps donné ont démontré un haut niveau de service ou établi une norme exemplaire de réalisation, et ont fait honneur et profité au Canada. La division civile a deux niveaux :

- la **Croix du service méritoire (C.S.M.)** reconnaît une action ou une activité qui a été accomplie avec un grand professionnalisme ou selon des normes très rigoureuses, qui est souvent novatrice, qui constitue un exemple à suivre, qui améliore la qualité de vie d'une communauté et qui fait honneur ou profite au Canada;
- la **Médaille du service méritoire (M.S.M.)** reconnaît une action ou une activité qui a été accomplie avec un grand professionnalisme ou selon des normes très rigoureuses, qui est souvent novatrice, qui constitue un exemple à suivre, qui améliore la qualité de vie d'une communauté et qui fait honneur ou profite au Canada.

Comme le programme des Décorations du service méritoire (division civile) fait actuellement l'objet d'un examen, aucune nomination n'a été faite en 2009-2010.

Décorations civiles – Pour actes de bravoure

Les décorations pour actes de bravoure rendent hommage aux personnes qui ont risqué leur vie pour essayer de sauver ou de protéger une autre personne. Ces décorations nationales ont été créées par la reine Elizabeth II en 1972. La gouverneure générale les remet personnellement lors de cérémonies à Rideau Hall ou à La Citadelle.

La **Croix de la vaillance (C.V.)** reconnaît des actes de courage vraiment remarquables accomplis dans des circonstances extrêmement périlleuses. En 2009-2010, aucune nomination n'a été faite en vertu du programme de décorations pour bravoure.

L'**Étoile du courage (É.C.)** reconnaît les actes de courage remarquables accomplis dans des circonstances très périlleuses. La gouverneure générale a décerné cette décoration à cinq récipiendaires en 2009-2010.

La **Médaille de la bravoure (M.B.)** reconnaît les actes de bravoure accomplis dans des circonstances dangereuses. En 2009-2010, la gouverneure générale a décerné cette décoration à 73 récipiendaires.

Prix du gouverneur général – Récompenser le bénévolat et l'excellence universitaire

Créé en 1996 par le très honorable Roméo LeBlanc, le **Prix du Gouverneur général pour l'entraide** est décerné aux personnes dont la contribution non rémunérée et volontaire, et ce, pendant de nombreuses années est extrêmement utile au sein de leur communauté. Ce prix a été présenté à 63 Canadiens en 2009-2010.

Depuis 1873, la **Médaille académique du gouverneur général** honore des étudiants au Canada dont les succès scolaires ont été exceptionnels. Ces médailles sont remises aux diplômés qui ont obtenu la meilleure moyenne au niveau secondaire (le **bronze**), au niveau collégial (le **bronze collégial**), au niveau du premier cycle (l'**argent**) et au niveau des deuxième et troisième cycles (l'**or**). En 2009-2010, des établissements d'enseignement participants ont remis les médailles ainsi que des certificats personnalisés signés par la gouverneure générale à 2 955 élèves du secondaire, 211 étudiants collégiaux, 102 diplômés du premier cycle et 88 étudiants des cycles supérieurs.

ANNEXE E

SERVICES INTERNES – ACTIVITÉ DE PROGRAMME

Les Services internes comprennent les services ministériels qui soutiennent la capacité du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) à livrer son seul résultat stratégique :

Le gouverneur général, représentant la Couronne au Canada, est habilité à exécuter ses rôles constitutionnel, étatique, cérémonial et public, y compris la reconnaissance de l'excellence.

Les Services ministériels, qui sont des fonctions partagées, assurent des services à toutes les directions générales et directions du BSGG dans les domaines de la gestion stratégique, des services financiers, de l'administration, des services des ressources humaines, de la technologie de l'information, de la gestion de l'information et de la gestion du matériel (passation de marchés, approvisionnement et gestion des biens).

Les résultats prévus comprennent un milieu de travail sain, un effectif efficace et l'application de saines pratiques de gestion pour appuyer le mandat du gouverneur général.

Les priorités stratégiques associées aux Services internes ont été revues et mises à jour en 2009-2010, notamment :

1. améliorer les pratiques de gestion et la gestion stratégique;
2. favoriser la création d'un milieu positif qui appuie les employés et renforce la capacité de l'organisation.

La Direction générale des services ministériels a des ressources financières et humaines limitées pour réaliser ses objectifs. Ce manque de capacité complique la tâche d'assumer la charge de travail grandissante (plus particulièrement en matière de gestion des ressources humaines et financières), dont une grande partie est imposée par les organismes centraux. Néanmoins, la Direction générale continue de s'acquitter de plusieurs engagements clés et à réaliser des progrès à l'égard de plusieurs initiatives importantes liées aux priorités stratégiques du BSGG pour 2009-2010. Ces projets et initiatives aideront le BSGG à satisfaire aux exigences des organismes centraux en matière de rapport et à fournir un appui aux gestionnaires pour qu'ils puissent mieux s'acquitter de leurs responsabilités.

Amélioration des pratiques de gestion et de la gestion stratégique

1. Gestion stratégique

L'orientation stratégique du Bureau est établie et tenue à jour dans un plan stratégique triennal, revu annuellement. Les plans opérationnels des directions générales appuient le plan d'activités stratégique. Ils décrivent en détail les résultats et les travaux nécessaires pour atteindre les cibles dans des domaines clés. Le Bureau a mis à jour le plan stratégique par suite de la séance de planification stratégique tenue en février 2010. Les priorités révisées sont énoncées ci-dessus.

Le BSGG n'est pas assujéti à la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor et n'est assujéti qu'à une partie de la Politique sur la structure de gestion, de résultats et de rapports (SGRR) du Conseil du Trésor, mais des données sur le rendement financier et non financier sont incorporées à son processus de planification des activités grâce auquel les plans d'activités des trois directions générales sont harmonisés avec les priorités stratégiques globales du BSGG et l'affectation des ressources. On utilise aussi régulièrement les données sur le rendement pour examiner l'efficacité des activités et des programmes et pour redistribuer des ressources des domaines moins prioritaires aux domaines plus prioritaires. Le BSGG a accès à des données de gestion intégrées aux fins de son processus décisionnel grâce à son système de gestion des finances, son système de masse salariale et ses systèmes d'information sur les ressources humaines.

Le Plan intégré des activités et des ressources humaines sera transformé en un plan organisationnel pour 2010-2011. Le Plan organisationnel comprendra une analyse de l'environnement, une analyse des risques, les priorités et les initiatives majeures du BSGG ainsi que des données sur les finances, les ressources humaines et la mesure du rendement.

Le BSGG a été évalué dans le septième cycle du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) à titre de micro-organisme et par conséquent, aucune cote n'a été fournie pour chacun des domaines de gestion qui font partie du Cadre. Un rapport final a plutôt été fourni au Conseil du Trésor dans lequel on félicite le BSGG des progrès accomplis depuis la dernière évaluation du CRG en 2006. Il est particulièrement important de noter les améliorations dans les domaines de la gestion du risque, de l'information intégrée sur le rendement financier et non financier et les structures et processus de gestion de l'information et des documents.

2. Contrôles internes et surveillance

Le BSGG poursuit ses activités pour renforcer et documenter ses contrôles internes ainsi que pour informer les gestionnaires et le personnel des pratiques de saine gestion et les sensibiliser à leur application.

Comme le BSGG n'est pas une organisation dotée de nombreux biens, la fonction de gestion des biens est centralisée à la Direction générale des services ministériels. Dans la

plus récente évaluation du CRG, on encourage le BSGG à continuer d'améliorer la gestion de ses biens de manière à respecter la politique du Conseil du Trésor qui oblige les ministères à évaluer et consigner correctement leurs biens. Les renseignements sur les biens sont actuellement consignés dans un système interne. Cependant, un produit commercial plus perfectionné doté d'un système de codes à barres et de la fonctionnalité nécessaire pour évaluer et consigner les biens sera mis en œuvre en 2010 ce qui permettra au BSGG d'effectuer une vérification approfondie de ses biens consignés et d'améliorer la surveillance et le contrôle des biens.

Des améliorations ont été apportées aux processus internes de gestion des finances et de passation de marchés par suite d'une vérification horizontale menée en 2008 par le Bureau du contrôleur général (BCG) et d'un examen interne subséquent mené par le BSGG. Une fonction de surveillance au niveau de la haute direction a été mise en œuvre en 2009 pour donner suite à la recommandation issue de la vérification qui demandait au BSGG de renforcer son processus afin d'assurer un bon niveau de gouvernance. Par conséquent, tous les marchés d'une valeur supérieure à 10 000 \$ sont soumis à l'examen et à l'approbation du directeur général, Services ministériels. En outre, des rapports d'activités mensuels pour les marchés supérieurs à 5 000 \$ sont soumis à l'examen du Comité de la haute direction. Le BSGG utilise les offres à commande et les ententes d'approvisionnement de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) lorsqu'il est possible et pertinent de le faire.

Une séance d'information sur la passation de marchés et l'approvisionnement est en cours d'élaboration et sera présentée aux gestionnaires en 2010-2011 pour faire en sorte que les gestionnaires de centres de responsabilité possèdent les connaissances et les outils nécessaires pour se procurer des biens et des services.

À la réception de l'instrument de délégation révisé du Premier ministre, la matrice de délégation a été revue pour déterminer les niveaux convenables pour différents postes. Des documents de formation et des lignes directrices ont été élaborés en vue d'une séance de formation des gestionnaires et du personnel délégataire, qui sera tenue au début de 2010-2011.

Par suite de la mise en œuvre des directives à l'appui du Cadre de gestion financière et de la Politique sur les contrôles internes du Conseil du Trésor, le BSGG a examiné les nouvelles politiques et directives et élaboré un plan d'action pour garantir que les ressources financières sont judicieusement utilisées et que les contrôles internes sont solides.

Afin de garantir la conformité à la Directive sur les rentrées, dépôts et enregistrements de fonds, qui fait partie du nouveau Cadre de gestion financière du Conseil du Trésor, le BSGG a entrepris un examen complet de ses processus internes et les intervenants clés du BSGG ont participé à cet examen. Des lignes directrices ont été rédigées et la mise en œuvre d'un nouveau processus opérationnel est prévue pour 2010-2011.

Conformément à la Politique du Conseil du Trésor, un compte à fins déterminées (CFD) a été créé en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour faciliter l'utilisation d'accords de collaboration et de partage des coûts. La création d'un tel compte garantit que les fonds reçus à des fins déterminées sont gérés avec prudence et classés correctement. Ce compte permet également de rendre compte de l'utilisation des fonds et de produire des documents comptables détaillés et de meilleurs rapports sur les opérations découlant d'ententes de collaboration et d'accords de partage des coûts. Le CFD a été utilisé pour la première fois aux fins de l'entente de collaboration conclue entre le BSGG et le Conseil des Arts du Canada pour la remise des prix Killam, qui s'est déroulée à Rideau Hall, le 8 octobre 2009.

3. Budgétisation, surveillance et établissement de rapports

La mise en œuvre intégrale du module d'achat automatisé en 2009-2010 a favorisé la surveillance et le contrôle budgétaire global au cours de l'exercice financier. Les opérations qui ne remplissaient pas les critères des contrôles internes ont été rejetées et ensuite modifiées au besoin. En outre, le processus d'approvisionnement a été renforcé grâce à la réorientation des demandes d'approvisionnement. Il en est résulté un processus plus efficace pour les gestionnaires et pour le personnel concerné.

De manière à respecter le plafond budgétaire sur les voyages, les conférences et l'accueil que le Conseil du Trésor a imposé aux ministères fédéraux par suite du Budget 2009, le BSGG a mis en œuvre des contrôles internes pour suivre efficacement l'état des dépenses et établir des prévisions mensuelles et annuelles. Les dépenses dans ces domaines ont été rigoureusement contrôlées, les possibilités d'économies ont été recensées et on a rappelé aux gestionnaires de favoriser des pratiques de gestion des voyages efficaces dans toute la mesure du possible.

Le système de gestion des finances ministériel, mis à niveau à la fin de 2008-2009, a fourni une fonctionnalité additionnelle qui a permis d'améliorer les capacités de contrôle et de rapport budgétaires tout au long de l'exercice 2009-2010.

Une amélioration a été apportée à l'outil Web de rapport financier (services de rapport SQL). Ainsi, les gestionnaires ont eu accès en temps réel à toutes les données financières disponibles. Par conséquent, ils ont pu contrôler et surveiller les aspects financiers de leurs projets et prendre des décisions opérationnelles en temps plus utile.